

SIVOM DU LITTORAL DES MAURES
CAVALAIRE-SUR-MER – LA CROIX VALMER
Département du VAR Arrondissement de DRAGUIGNAN

DELIBERATION N° 2026-01-04-34

OBJET : Approbation du rapport d'activité 2025

L'an deux mille vingt-six, le 18 juin à 14h00, les membres du Comité Syndical du SIVOM du littoral des Maures, dûment convoqués le 8 juin se sont réunis, dans les locaux du SIVOM, sous la Présidence de M. Nicolas PATEL, Président du SIVOM du littoral des Maures.

Membres en exercice : 8

Membres présents : 8

M. Nicolas PATEL, Délégué titulaire, Mairie de La Croix Valmer
M. Nicolas RODRIGUEZ, Délégué titulaire, Mairie de Cavalaire-sur-Mer
M. Christian MARMAIN, Délégué titulaire, Mairie de La Croix Valmer
M. Philippe de VERON DE LA COMBE, Délégué titulaire, Mairie de La Croix Valmer
Mme Danielle KOCJANCIC, Déléguée titulaire, Mairie de La Croix Valmer
M. Brice ANCELIN, Délégué titulaire, Mairie de Cavalaire
Mme Martine BERTAGNA, Déléguée suppléante, Mairie de Cavalaire, représentant M. Marc-Antoine MIRA
M. Jacques DESCOINS, Délégué suppléant, Mairie de Cavalaire, représentant M. Alan HELLSTERN

Membres excusés et représentés :

M. Marc-Antoine MIRA, Délégué titulaire, Mairie de Cavalaire, représenté par Mme Martine BERTAGNA
M. Alan HELLSTERN, Délégué titulaire, Mairie de Cavalaire, représenté par M. Jacques DESCOINS

A été désignée secrétaire de séance : Danielle KOCJANCIC

Le quorum requis étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.

Monsieur le Président présente au Comité Syndical le rapport d'activité du SIVOM du littoral des Maures pour l'exercice 2025 (annexe n°4).

Vu l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que le Président de l'établissement public de coopération intercommunale doit adresser chaque année un rapport retraçant l'activité de l'établissement aux maires des communes membres,

Le Comité Syndical,
Après avoir entendu l'exposé du Président,
Et après en avoir délibéré,
Adopte à l'unanimité la présente délibération et :

- APPROUVE** le rapport d'activité 2025 du SIVOM du littoral des Maures, ci-annexé,
- DIT** que ce rapport sera transmis aux communes membres,
- AUTORISE** Monsieur le Président à procéder à cette transmission.

POUR EXTRAIT CONFORME

A Cavalaire-sur-Mer,
Les jours, mois et an ci-dessus

Transmis en sous-préfecture le **19 JUIN 2026**

**Le Président,
Nicolas PATEL**



A blue ink signature of Nicolas Patel, written over a circular official stamp of the SIVOM du littoral des Maures.

**La secrétaire de séance,
Danielle KOCJANCIC**



A blue ink signature of Danielle Kocjancic, written over a circular official stamp of the SIVOM du littoral des Maures.

AR Prefecture

083-248300105-20260618-DELIB2026010434-DE
Reçu le 19/06/2026

SIVOM DU LITTORAL DES MAURES

Cavalaire-sur-Mer & La Croix Valmer

Rapport d'activité



**Service public intercommunal
Assainissement - Plages - Gestion funéraire**

LE MOT DU PRESIDENT

« Le SIVOM, un service public performant, responsable et maîtrisé »

L'année 2025 confirme la solidité et la maturité de notre SIVOM du littoral des Maures.

Après l'intégration de la compétence funéraire en 2024, notre syndicat a su consolider son organisation et affirmer pleinement son rôle de service public de proximité. Assainissement, entretien des plages, gestion funéraire : autant de missions essentielles qui contribuent chaque jour à la qualité de vie, à la protection de notre environnement et à l'accompagnement des familles.

Dans un contexte exigeant, nous faisons le choix d'un service public à la fois performant, responsable et maîtrisé. Les résultats de cette année démontrent notre capacité à concilier qualité de service, rigueur budgétaire et vision à long terme.

Les investissements engagés traduisent une ambition claire : moderniser nos équipements, anticiper les évolutions du territoire et répondre concrètement aux attentes de nos concitoyens.

Je tiens à saluer l'engagement exemplaire des agents du SIVOM, ainsi que l'implication des élus qui contribuent à porter ce projet collectif.

Plus que jamais, notre SIVOM incarne une coopération intercommunale efficace, au service d'un territoire attractif, durable et solidaire.

Philippe LEONELLI
Président du SIVOM du littoral des Maures
Maire de Cavalaire-sur-Mer

SOMMAIRE

1. Le SIVOM en un coup d'œil	page 3
2. Gouvernance	page 4
3. Gestion administrative et financière	page 5
4. Service Assainissement	page 9
I. Mission « Collecte et transport des eaux usées »	page 10
II. Mission « Traitement des eaux usées »	page 17
5. Service Plages	page 29
6. Service funéraire	page 36
7. Bilan général	page 45
8. Communication	page 46
9. Annexe : bilan annuel de l'assainissement	page 48

1. LE SIVOM EN UN COUP D'ŒIL

HISTORIQUE



Créé en 1966, le SIVOM du littoral des Maures regroupe les communes de Cavalaire-sur-Mer et de La Croix Valmer autour d'une ambition commune : mutualiser la gestion de services publics essentiels à l'échelle du territoire.

D'abord centré sur l'assainissement, le syndicat a progressivement élargi ses compétences à d'autres domaines structurants tels que la gestion des déchets, l'environnement ou encore l'entretien des plages.

À partir de 2013, la réorganisation territoriale liée à la création de la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez a conduit à un recentrage de ses missions autour de ses compétences historiques.

Depuis 2023 et 2024, le SIVOM connaît une nouvelle dynamique avec l'intégration de la collecte et du transport des eaux usées, ainsi que de la gestion funéraire.

Cette évolution illustre une volonté constante : adapter l'action publique aux besoins du territoire, tout en garantissant un service performant, cohérent et durable.

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ

- Président du SIVOM : représentant des communes membres
- Co-Directeurs : pilotage global et coordination des services
- Services opérationnels :
 - Assainissement (collecte, transport et traitement des eaux usées)
 - Plages (nettoyage mécanique et gestion des déchets)
 - Funéraire (gestion du cimetière intercommunal et de la maison funéraire)
- Support administratif et financier : ressources humaines, comptabilité, communication

COMPETENCES PRINCIPALES



Collecte, transport et traitement des eaux usées : exploitation et maintenance des réseaux et de la station d'épuration intercommunale



Nettoyage et entretien des plages : interventions mécaniques régulières, gestion des déchets et suivi de la fréquentation estivale



Gestion funéraire : administration du cimetière intercommunal de Pardigon et de la maison funéraire de Cavalaire-sur-Mer

MOYENS

- Humains : environ 20 agents permanents et contractuels, avec des astreintes pour l'assainissement et la STEP
- Techniques : hydrocureuse, tracteurs et nettoyeuses de plage, porte-caisson, véhicules utilitaires, matériel de cimetière et équipements de la maison funéraire, logiciels de gestion et de supervision
- Environnementaux : certification ISO 14001, REUT, valorisation des déchets de plage

2. GOUVERNANCE

Le SIVOM du littoral des Maures est piloté par un Comité syndical, l'instance décisionnelle qui réunit les délégués des deux communes membres, Cavalaire-sur-Mer et La Croix Valmer.

Il définit les orientations du syndicat, vote le budget, approuve les marchés publics et valide les actions menées dans les trois compétences : assainissement, plages et gestion funéraire.

Composition du Comité Syndical :



Le Président
Philippe LEONELLI
Maire de Cavalaire-sur-Mer



Le Vice-Président
Bernard JOBERT
Maire de La Croix Valmer

COMITE SYNDICAL	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Cavalaire-sur-Mer	Philippe LEONELLI Philippe VANDELDELDE Jean-Paul DUBOIS Bernard SALINI	Stéphane ELUERE Catherine WYDOOGHE Alain MATYBA Luis ROQUE
La Croix Valmer	Bernard JOBERT René CARANDANTE Robert DALMASSO Pierre MONETON	Catherine HURAUT Michael REBOTIER Jacques BUTTARD Chloé DE BROUWER

CHIFFRES CLES 2025



6 réunions du Comité Syndical
38 délibérations votées
60 décisions du Président
78 arrêtés du personnel

3. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

La gestion administrative et financière constitue le socle du fonctionnement du SIVOM. Elle accompagne au quotidien l'ensemble des services et permet d'assurer la continuité et la qualité du service public, dans un cadre à la fois rigoureux et sécurisé.

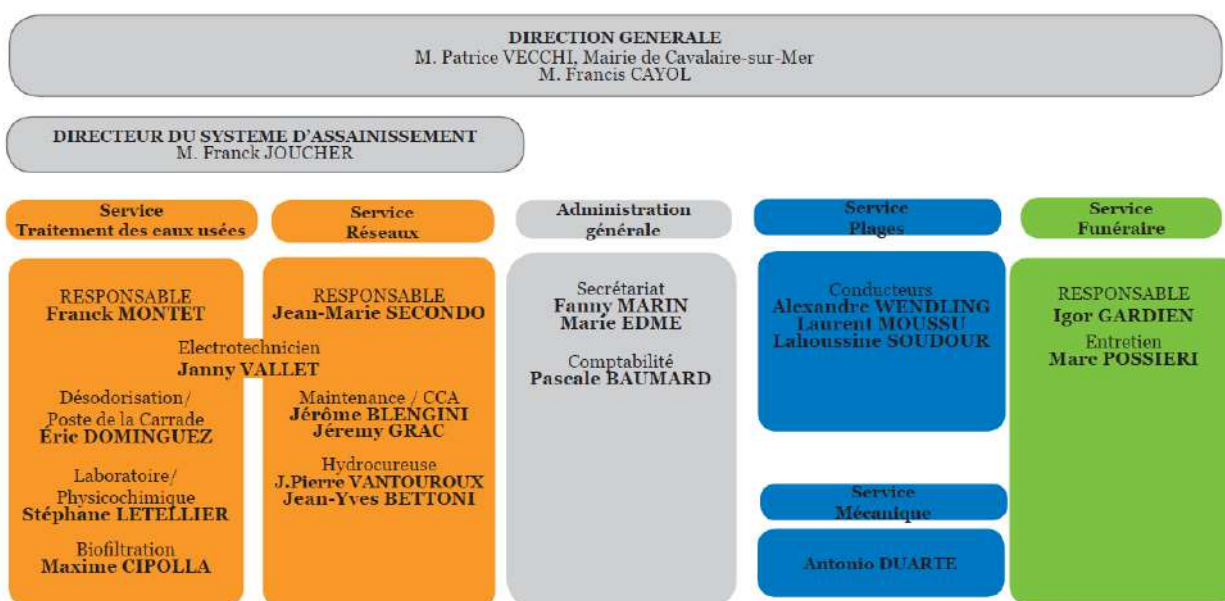
En appui des services opérationnels (assainissement, plages et gestion funéraire) elle intervient de manière transversale pour organiser, coordonner et fiabiliser l'ensemble des activités. Elle assure notamment le suivi des décisions, la préparation des instances, ainsi que la bonne exécution des budgets, tout en veillant au respect des obligations réglementaires.

Dans une structure à taille humaine, cette organisation repose sur une forte complémentarité entre les agents et une collaboration étroite avec les équipes techniques. Le service administratif joue ainsi un rôle de lien entre les élus, les services et les usagers, facilitant la mise en œuvre des projets et la gestion quotidienne. L'assistante de direction assure le suivi des dossiers transversaux et le bon déroulement des instances, tandis que la comptable garantit la fiabilité de la gestion financière. L'assistante administrative vient compléter ce dispositif en assurant un appui essentiel dans le traitement des dossiers.

Par cette organisation, le SIVOM dispose d'un service support structuré et réactif, indispensable au bon fonctionnement de l'ensemble de ses compétences.

L'organigramme ci-dessous permet de visualiser cette organisation et les liens entre les différents services.

ORGANIGRAMME DU SIVOM (en novembre 2025)



« UNE SITUATION FINANCIERE SAINTE »

Le SIVOM du littoral des Maures s'appuie sur quatre budgets distincts, permettant de suivre précisément chaque compétence exercée :

Budget principal Plages et cimetière M57	Budget annexe Assainissement M49	Budget annexe Caveaux M4	Budget annexe Maison funéraire M4
---	---	---------------------------------------	--

Tableau synthétique des comptes administratifs 2025 (en euros)

2025	Budget principal	Budget assainissement	Budget caveaux	Budget maison funéraire
Dépenses de fonctionnement /exploitation	587 340,39	2 525 224,44	22 785,88	53 384,78
Recettes de fonctionnement /exploitation	606 046,76	3 440 255,75	26 290,00	63 586,62
RESULTAT de fonctionnement /exploitation	18 706,37	915 031,31	3 504,12	10 201,84
Dépenses d'investissement	24 125,56	1 714 871,97	78 922,86	7 400,00
Recettes d'investissement	256 453,29	3 117 543,89	44 203,39	7 712,00
SOLDE d'investissement	232 327,73	1 402 671,92	- 34 719,47	312,00

L'analyse des budgets met en évidence une situation globale solide :

<p>Budget principal Plages et cimetière</p> <p>–</p> <p>Équilibre maîtrisé et capacité d'investissement préservée</p>	<p>Budget annexe Assainissement</p> <p>–</p> <p>Pilier financier du SIVOM, avec une forte capacité d'autofinancement et un effort d'investissement soutenu</p>	<p>Budget annexe Caveaux</p> <p>–</p> <p>Budget de taille modeste nécessitant une vigilance particulière en investissement</p>	<p>Budget annexe Maison funéraire</p> <p>–</p> <p>Équilibre financier assuré avec un fonctionnement maîtrisé</p>
---	--	--	--



ZOOM SUR LES PARTICIPATIONS DES COMMUNES

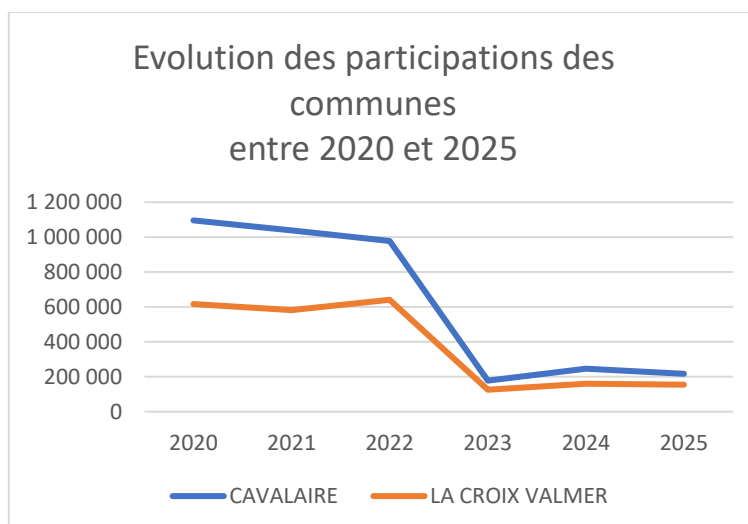
PARTICIPATIONS 2025	
Cavalaire-sur-Mer	216 971 €
La Croix Valmer	154 448 €
PARTICIPATIONS DES COMMUNES	371 420 €

Jusqu'en 2022, les participations financières des communes intégraient notamment le financement du service assainissement (traitement des eaux usées), ce qui expliquait leur niveau élevé.

Depuis la réorganisation intervenue en 2023, le financement de l'assainissement est désormais assuré exclusivement par le budget annexe M49, alimenté par les redevances des usagers et les recettes propres au service. Les participations des communes ne concernent donc plus ce domaine.

Elles sont désormais recentrées sur le budget principal (M57), qui regroupe les compétences relatives à l'entretien des plages et à la gestion funéraire.

Cette évolution explique la baisse apparente des participations à partir de 2023, qui ne traduit pas une diminution de l'engagement des communes, mais un changement de mode de financement et une meilleure lisibilité des budgets.



LECTURE STRATEGIQUE DES FINANCES

La gestion financière du SIVOM repose sur des équilibres solides qui permettent d'assurer à la fois la continuité du service public et la préparation des investissements futurs.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement, associée à une capacité d'autofinancement élevée (notamment portée par le service assainissement) constitue un levier essentiel de stabilité. Elle permet de soutenir un niveau d'investissement important tout en limitant le recours à l'endettement.

L'organisation budgétaire, structurée par compétences, garantit une lecture claire des coûts et une gestion adaptée à chaque service. Elle favorise également une répartition équitable des charges entre les communes membres.

Dans ce cadre, le SIVOM dispose d'une capacité réelle à anticiper les besoins du territoire et à accompagner ses évolutions, tout en conservant un cadre financier maîtrisé.

CHIFFRES CLES 2025



≈ 4,78 M € : budget global consolidé
88 % : part du budget consacrée à l'assainissement
≈ 915 000 € : excédent d'exploitation du budget assainissement
≈ 1,40 M € : solde d'investissement du budget assainissement
≈ 19 000 € : excédent de fonctionnement du budget principal
≈ 10 000 € : excédent d'exploitation du budget maison funéraire
≈ 370 000 € : participations des communes

Les résultats financiers 2025 confirment la solidité du modèle du SIVOM du littoral des Maures.

La combinaison d'une gestion rigoureuse, d'une organisation budgétaire adaptée et d'un niveau d'investissement soutenu permet d'assurer la continuité et la qualité du service public, tout en préparant les projets futurs dans un cadre financier sécurisé.



4. SERVICE ASSAINISSEMENT

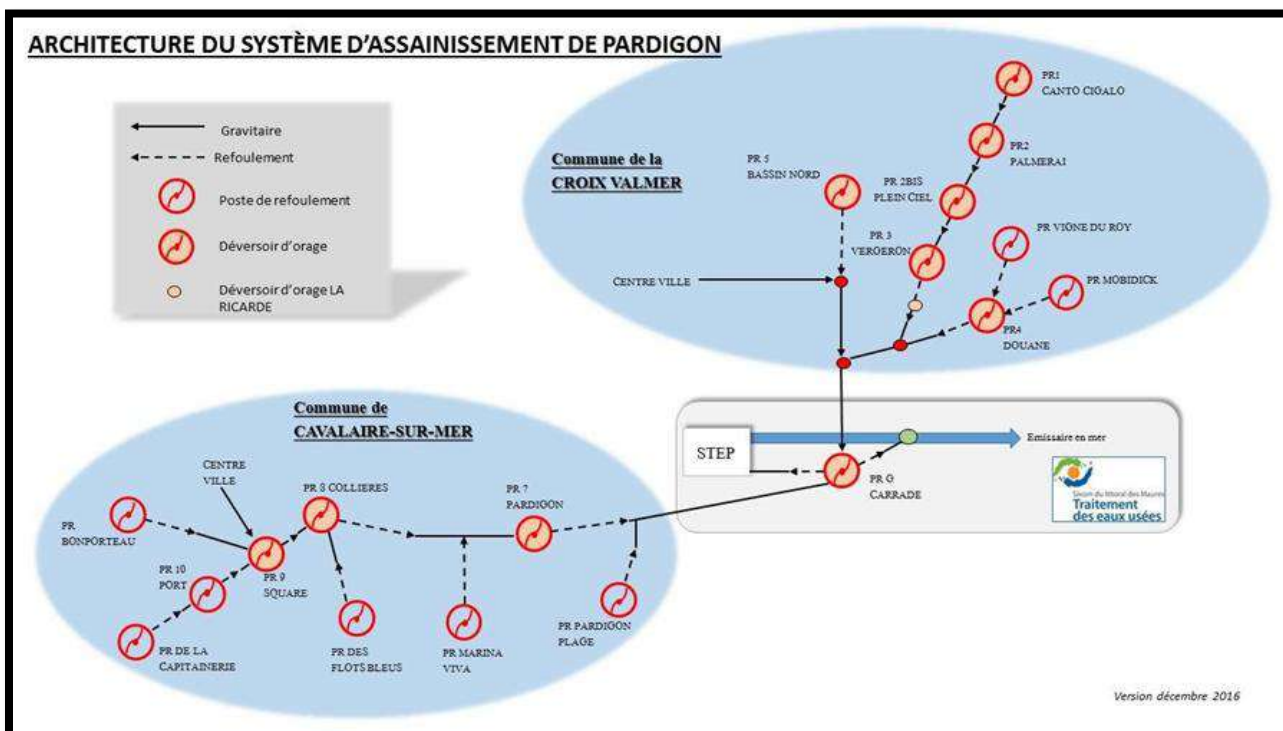


**« un service essentiel
pour la qualité de vie
et la protection du littoral »**

I. MISSION COLLECTE ET TRANSPORT DES EAUX USEES

« Un service essentiel, garant de la salubrité publique et du bon fonctionnement du système d'assainissement »

MISSIONS	<p>Le service « réseaux » constitue le premier maillon du système d'assainissement intercommunal. Il assure la collecte et le transport des eaux usées depuis les habitations jusqu'à la station d'épuration, garantissant ainsi la continuité du service public, la salubrité du territoire et la protection du milieu naturel.</p> <p>Sur les communes de Cavalaire-sur-Mer et de La Croix Valmer, il exploite un réseau structurant d'environ 130 kilomètres, comprenant des postes de relevage et des déversoirs d'orage, permettant d'acheminer les effluents dans des conditions optimales, quelles que soient les contraintes topographiques ou les variations de fréquentation.</p> <p>Dans ce cadre, le service intervient autour de trois missions complémentaires :</p> <p>① <u>Assurer la collecte et le transfert des eaux usées</u></p> <p>Le service garantit l'acheminement continu des eaux usées depuis les branchements des usagers jusqu'à la station d'épuration. Cette mission repose sur la bonne exploitation du réseau et de ses équipements, indispensables au fonctionnement global du système d'assainissement.</p> <p>② <u>Exploiter, entretenir et surveiller les réseaux</u></p> <p>Les équipes assurent en régie directe l'entretien préventif et curatif des installations, incluant le curage des canalisations, la maintenance des postes de relevage et la surveillance des secteurs sensibles. Une organisation en astreinte permet d'intervenir rapidement en cas d'incident et de garantir une continuité de service tout au long de l'année.</p> <p>③ <u>Moderniser et adapter les infrastructures</u></p> <p>Le service pilote les opérations de renouvellement et d'amélioration des réseaux afin d'en assurer la pérennité. Ces actions portent notamment sur la réhabilitation des canalisations, la mise en conformité des installations et la modernisation des équipements, en lien avec les évolutions du territoire et les exigences réglementaires.</p>
-----------------	--



MOYENS HUMAINS

Le service est composé de 6 agents :

- 1 directeur du système d'assainissement
- 1 responsable réseaux
- 2 agents chargés du contrôle de conformité et des postes de relevage
- 2 agents sur hydrocureuse

Composée d'agents expérimentés, cette équipe intervient sur l'ensemble du territoire intercommunal, aussi bien pour les opérations d'entretien courant que pour les interventions urgentes. Elle assure notamment le suivi des réseaux, la maintenance des postes de relevage et la gestion des situations imprévues pouvant affecter la continuité du service.

L'organisation du service intègre un dispositif d'astreinte permettant d'assurer une réactivité permanente, y compris en dehors des heures ouvrées. Cette organisation est indispensable pour répondre rapidement aux incidents, limiter les risques de dysfonctionnement et garantir la sécurité des installations.

MOYENS TECHNIQUES

Le service « réseaux » s'appuie sur des équipements spécialisés et performants permettant d'assurer l'exploitation, l'entretien et la surveillance du réseau d'assainissement dans des conditions optimales.

Parmi ces moyens, l'hydrocreuse constitue un outil central. Elle permet le curage préventif des canalisations, l'élimination des dépôts et l'intervention rapide en cas d'obstruction, garantissant ainsi la continuité du flux des eaux usées et la prévention des dysfonctionnements.

Les agents disposent également de véhicules d'intervention et d'équipements adaptés à la maintenance des postes de relevage et des ouvrages du réseau. Ces outils permettent d'intervenir efficacement sur l'ensemble du territoire, y compris dans des conditions d'accès parfois contraignantes.

Le réseau est par ailleurs équipé de dispositifs de surveillance et de régulation, permettant de suivre en temps réel le fonctionnement des installations. Ce système contribue à anticiper les anomalies, à sécuriser les équipements et à optimiser les interventions.

L'ensemble de ces moyens techniques est régulièrement entretenu et renouvelé afin de garantir un haut niveau de performance, de fiabilité et de sécurité dans l'exploitation du service.



sivomdulittoraldesmaures Une nouvelle hydrocreuse : prix d'achat 350 000 € HT

Saviez-vous que notre hydrocreuse ne sert pas qu'en cas d'urgence ? Elle travaille toute l'année en entretien préventif, pour éviter les bouchons, les débordements et les mauvaises odeurs.

Grâce à elle, nous assurons :

- 🔧 L'entretien hebdomadaire des WC de la Maison de la mer et des capitaineries du port
- 🔧 Des interventions préventives plusieurs fois par an dans les rues Léon Blum, Pierre-et-Marie-Curie, Aubanel, Frédéric-Mistral, Vigie, du Port, Charles-de-Gaulle, de la Bergerie, de la Baie, des Myrtes, ainsi que sur les réseaux des plages
- 🔧 La prévention des débordements de petits postes de relevage en cas de coupure d'électricité prolongée (comme récemment à Gigaro)
- 🔧 La vérification régulière de 20 postes de relevage

🚒 L'hydrocreuse est aussi mobilisée pour les interventions urgentes, en cas de bouchons dans les réseaux d'eaux usées ou pluviales.





sivomdulittoraldesmaures Le test à la fluorescéine, ça vous dit quelque chose ?

Des eaux pluviales 🌧️ s'infiltrent parfois dans le réseau d'assainissement (mauvais branchements, fissures...).

🔴 Des tests de fumigation ont été réalisés pour repérer ces entrées d'eau, mais cela n'a pas suffi.

Depuis le 1er septembre 2023, le Contrôle de Conformité Assainissement est obligatoire lors de la vente d'un bien.

✅ Objectif : vérifier que les eaux usées et pluviales ne se mélangent pas.

Pour repérer les mauvaises connexions entre eaux usées et eaux pluviales, on utilise parfois le test à la fluorescéine.

🟢 Cette poudre colorée, mélangée à de l'eau, devient fluorescente et permet de suivre facilement le chemin de l'eau dans les canalisations.

BILAN 2025

► Mise en service d'une nouvelle hydrocureuse

Le service s'est doté d'un nouvel équipement de curage haute performance, permettant d'améliorer l'efficacité des interventions, de renforcer la capacité d'entretien du réseau et de réduire les délais d'intervention en cas d'incident.

► Renforcement du curage préventif des réseaux

Les opérations de curage ont été intensifiées afin de limiter les risques d'obstruction, d'anticiper les dysfonctionnements et de garantir un écoulement optimal des eaux usées sur l'ensemble du réseau.

► Poursuite du contrôle de conformité assainissement

163 contrôles réalisés

Le service a poursuivi le développement des contrôles de conformité des installations, contribuant à améliorer la qualité des raccordements, à limiter les apports d'eaux parasites et à sécuriser le fonctionnement global du système d'assainissement.

► Travaux de réhabilitation sur les deux communes

Des opérations de renouvellement et de réhabilitation ont été menées sur plusieurs secteurs, visant à renforcer la fiabilité du réseau, à prévenir les fuites et à améliorer la performance des infrastructures existantes.

► Modernisation des postes de relevage

Plusieurs équipements ont été renouvelés ou améliorés, notamment les armoires électriques et les systèmes de commande, afin d'optimiser le fonctionnement des postes, d'en renforcer la sécurité et de fiabiliser leur exploitation.

► Tests et actions contre les nuisances olfactives

Des essais et actions spécifiques ont été engagés pour limiter les nuisances olfactives sur certains secteurs sensibles, dans un objectif d'amélioration du confort des riverains et de maîtrise des impacts du réseau.



sivomdulittoraldesmaures 🚫 X Oui, ce sont bien des lingettes !

Débouchage d'une pompe bloquée par des lingettes. On veut bien vous croire : ça ressemble plutôt à une grosse serpillière... mais c'est bel et bien le résultat de lingettes agglomérées.

Ne jetez pas vos lingettes dans les WC 🙏



sivomdulittoraldesmaures AVANT / APRÈS :
Réalisation d'une réparation au Bd de l'eau blanche.



sivomdulittoraldesmaures 📍 La Croix Valmer – Boulevard de Gigaro

🔧 Réparation de la canalisation de refoulement du poste PR1 "Cante Cigalo"

📅 Intervention du 30 juin au 3 juillet

Une opération technique importante a été menée sur la canalisation de refoulement (pièces bleues visibles sur la photo) du poste PR1 à la Croix Valmer.

Cette intervention était nécessaire pour garantir le bon fonctionnement du réseau d'assainissement sur ce secteur.

🔧 Des travaux réalisés dans des conditions difficiles, nécessitant coordination, précision et réactivité.



SIVOM du littoral des Maures 💧 Nouvelles pompes doseuses installées sur le réseau des restaurants du Débarquement 💧

Pour améliorer la gestion des graisses issues des restaurants du front de mer, nous avons installé de nouvelles pompes doseuses ! Ces équipements permettent de traiter les graisses directement à la source, garantissant ainsi un réseau plus propre et prévenant les éventuels blocages. 🧼 ✅

Une avancée qui aide à maintenir la qualité de notre environnement tout en accompagnant les restaurateurs dans leurs efforts de propreté ! 🌍 💧

PERSPECTIVES 2026

En 2026, le service Réseaux poursuivra les actions engagées, avec pour objectif de renforcer la performance du réseau, d'anticiper les évolutions réglementaires et d'assurer la pérennité des infrastructures.

► Renforcement du curage préventif sur les secteurs sensibles

Les opérations de curage seront intensifiées sur les zones identifiées comme sensibles, afin de prévenir les risques d'obstruction, de limiter les interventions d'urgence et d'assurer un fonctionnement optimal du réseau tout au long de l'année.

► Modernisation des postes de relevage

Le renouvellement des équipements se poursuivra, notamment à travers la mise à jour des automates et des systèmes de supervision. Ces évolutions permettront d'améliorer le pilotage à distance, de renforcer la sécurité des installations et d'optimiser la réactivité en cas d'anomalie.

► Déploiement des nouveaux équipements en régie

Les équipements récemment acquis seront pleinement intégrés dans l'organisation du service, afin de renforcer l'autonomie des équipes, d'améliorer l'efficacité des interventions et de réduire le recours à des prestations extérieures.

► Poursuite du programme pluriannuel de renouvellement des réseaux

Un programme structurant de renouvellement des réseaux a été engagé, représentant un investissement estimé entre **500 000 € et 550 000 € HT** par an sur quatre ans. Ce programme permet de prioriser les secteurs les plus vétustes, d'améliorer la fiabilité des infrastructures et de sécuriser le fonctionnement du service à long terme.

► Mise à jour du schéma directeur d'assainissement

La révision du schéma directeur permettra d'actualiser la connaissance du réseau, d'intégrer les évolutions du territoire et de définir les orientations stratégiques en matière d'investissements et de gestion patrimoniale.



CHIFFRES CLES

130 km de réseau
20 postes de relevage
10 déversoirs d'orage
6 agents dédiés

163 contrôles de conformité réalisés en 2025
Réseau 100 % séparatif

Le service Réseaux constitue un maillon essentiel du système d'assainissement intercommunal.

Par son action quotidienne, il garantit la continuité du service public, la salubrité du territoire et le bon acheminement des eaux usées vers la station d'épuration.

Grâce à l'engagement des équipes, à des moyens techniques adaptés et à une gestion rigoureuse, le SIVOM assure un fonctionnement fiable et durable du réseau, au service de la protection de l'environnement et de la qualité de vie des habitants.

En route vers la station d'épuration...

La collecte et le transport des eaux usées constituent la première étape du système d'assainissement. Une fois acheminées par le réseau intercommunal, les eaux usées sont dirigées vers la station d'épuration, où elles font l'objet d'un traitement complet avant leur rejet dans le milieu naturel.

Ce passage du réseau à la station d'épuration illustre la continuité du service assuré par le SIVOM, depuis la prise en charge des effluents jusqu'à leur dépollution. Il traduit également la complémentarité des compétences mobilisées, combinant exploitation des infrastructures, performance technique et exigences environnementales.

La station d'épuration constitue ainsi un maillon essentiel du dispositif, garantissant un haut niveau de traitement et contribuant directement à la préservation du littoral et de la qualité des eaux.

II. MISSION TRAITEMENT DES EAUX USEES

« Traitement des eaux usées et protection du milieu naturel »

MISSIONS	<p>Le service de la station d'épuration (STEP) du SIVOM assure le traitement des eaux usées des communes de Cavalaire-sur-Mer et de La Croix Valmer. Il garantit la qualité des rejets en milieu naturel, le respect des exigences réglementaires et la protection du littoral. Son action s'articule autour de cinq missions essentielles.</p> <p>① <u>Traiter et épurer les eaux usées</u></p> <p>La station d'épuration assure le traitement des effluents selon un processus en trois étapes complémentaires : un traitement primaire physico-chimique permettant la décantation des matières, un traitement biologique avec nitrification pour éliminer la pollution dissoute, puis un traitement tertiaire par filtration sur sable et désinfection par ultraviolet. Ce procédé permet d'atteindre des rendements élevés et conformes aux normes en vigueur.</p> <p>② <u>Assurer le contrôle et la conformité du système</u></p> <p>Le service met en œuvre un dispositif complet d'autosurveillance, reposant sur des analyses régulières des eaux usées brutes et traitées, ainsi que sur le suivi des boues et des matières de vidange. Les données sont transmises aux services de l'État et à l'Agence de l'eau, garantissant la conformité réglementaire et une amélioration continue des performances.</p> <p>③ <u>Exploiter et maintenir les installations</u></p> <p>Le bon fonctionnement de la station repose sur une exploitation rigoureuse des équipements et des ouvrages. Le service assure la maintenance préventive et curative des installations, le suivi des émissaires terrestres et marins ainsi que la réalisation des inspections réglementaires. Cette organisation permet de garantir un fonctionnement fiable, sécurisé et continu, 24 heures sur 24.</p> <p>④ <u>Gérer les sous-produits et les flux entrants</u></p> <p>La station prend en charge le traitement des matières de vidange et encadre les opérations de dépotage grâce à des conventions spécifiques avec les professionnels. Elle met également à disposition une aire de vidange pour les usagers, contribuant à limiter les rejets sauvages et à sécuriser l'ensemble de la filière d'assainissement.</p> <p>⑤ <u>Développer des actions environnementales</u></p> <p>Le service s'inscrit dans une démarche de développement durable, notamment à travers la certification ISO 14001, le développement de la réutilisation des eaux usées (REUT) et la mise en œuvre d'actions visant à réduire les impacts environnementaux. Ces engagements traduisent la volonté du SIVOM de concilier performance technique et préservation des ressources.</p>
-----------------	---



Une équipe technique experte, garante du bon fonctionnement continu de la station

Le service de la station d'épuration repose sur une équipe de 5 agents polyvalents, mobilisés au quotidien pour assurer le bon fonctionnement des installations et la qualité du traitement des eaux usées.

Encadrée par un responsable d'exploitation, l'équipe intervient sur l'ensemble des unités de la station, incluant le prétraitement, la biofiltration, les traitements physico-chimiques et biologiques, le laboratoire d'analyses ainsi que les dispositifs de désodorisation. Cette polyvalence constitue un atout essentiel, permettant d'assurer une continuité de service efficace et une grande réactivité face aux aléas d'exploitation.

Compte tenu du fonctionnement en continu de la station, une astreinte hebdomadaire est mise en place. Elle garantit une surveillance permanente des installations et une capacité d'intervention rapide, avec un accès à distance au système de supervision permettant d'ajuster les paramètres de fonctionnement et de limiter les déplacements d'urgence.

MOYENS HUMAINS

**MOYENS
TECHNIQUES**

La station d'épuration s'appuie sur un ensemble d'équipements performants et complémentaires, permettant d'assurer un traitement complet et maîtrisé des eaux usées.

Elle intègre plusieurs unités de traitement, combinant des procédés physico-chimiques, biologiques et tertiaires, assurant une élimination progressive des pollutions. Les installations comprennent notamment un prétraitement, des décanteurs et des biofiltres.

Le dispositif est complété par des émissaires terrestres et marins permettant le rejet des eaux traitées dans des conditions optimales, ainsi que par un laboratoire d'analyses assurant le suivi régulier de la qualité des effluents et des sous-produits.

Enfin, la station est équipée de systèmes de supervision et d'automates, permettant un pilotage en temps réel des installations, une surveillance continue et une réactivité accrue en cas d'anomalie.

L'ensemble de ces équipements garantit un fonctionnement fiable, sécurisé et performant de la station, au service de la protection du milieu naturel.





SIVOM du littoral des Maures ✨ Un rituel essentiel pour garantir une eau de qualité !

Deux fois par an, nos équipes procèdent au remplissage de chaux éteinte, une étape clé dans le traitement de l'eau. 💧

➦ La chaux joue un rôle crucial :

- Elle ajuste le pH de l'eau.
- Elle protège les canalisations contre la corrosion.
- Elle contribue à offrir une eau saine et équilibrée pour tous.

👷 Nous avons réalisé le dépotage de la chaux, une opération minutieuse nécessitant des équipements spécialisés pour un transfert sécurisé.

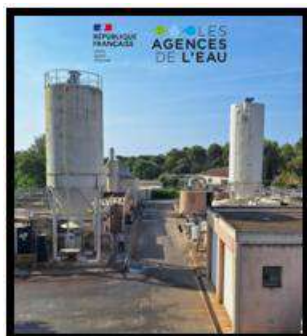
MOYENS FINANCIERS

Le service de traitement des eaux usées s'inscrit dans le cadre du budget annexe M49 « Assainissement », qui regroupe l'ensemble des activités liées à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées. Cette organisation permet une gestion financière globale, cohérente et adaptée aux spécificités du service.

Le financement repose principalement sur les redevances d'assainissement versées par les usagers, complétées par les participations liées aux contrôles et aux raccordements.

La situation financière du budget assainissement se caractérise par une capacité d'autofinancement solide et un niveau d'investissement soutenu, permettant d'assurer à la fois le fonctionnement courant du service et la modernisation des infrastructures.

Ces moyens financiers contribuent directement au maintien des performances épuratoires, à la sécurisation des installations et au développement de projets environnementaux, tels que la réutilisation des eaux usées ou l'optimisation des procédés de traitement.



SIVOM du littoral des Maures Nous bénéficions régulièrement de subventions de l'agence de l'eau 💧

Grâce à ces aides, nous pouvons financer entre 30% et 50% du montant HT de certaines études et travaux réalisés sur notre territoire.

Ces subventions s'inscrivent dans le cadre du programme d'intervention de l'agence de l'eau, en faveur de la préservation de la ressource et qualité de l'eau !

C'est une démarche essentielle pour améliorer nos installations durablement et protéger notre environnement.

**BILAN
2025****► Renouvellement de la certification ISO 14001**

Le maintien de la certification **ISO 14001** témoigne de l'engagement du SIVOM en matière de management environnemental et de l'amélioration continue des pratiques visant à réduire les impacts sur le milieu naturel.

► Modernisation des équipements de traitement

Plusieurs opérations de renouvellement et d'optimisation ont été réalisées sur les équipements, notamment les pompes, les automates et les biofiltres, afin d'améliorer la fiabilité des installations et d'assurer des performances épuratoires durables.

► Organisation de la matinée « Eau claire »

Une matinée de sensibilisation a été organisée à destination des élus et des usagers, afin de présenter le fonctionnement de la station d'épuration, les enjeux du traitement des eaux usées et les bonnes pratiques à adopter. Cette initiative a permis de renforcer la compréhension du service, de valoriser le travail des équipes et de sensibiliser aux enjeux environnementaux.



sivomdulittoraldesmaures Ce matin, nous avons eu le plaisir d'accueillir les élèves de l'école primaire du 📍 Rayol-Canadel !

Après l'intervention de M. Bernard Jobert, Maire de La Croix Valmer et vice Président du Sivom @lacroixvalmer_fr, c'est Franck Montet, notre responsable d'exploitation, qui a pris la parole pour sensibiliser la nouvelle génération à l'importance du traitement des eaux usées. 💧

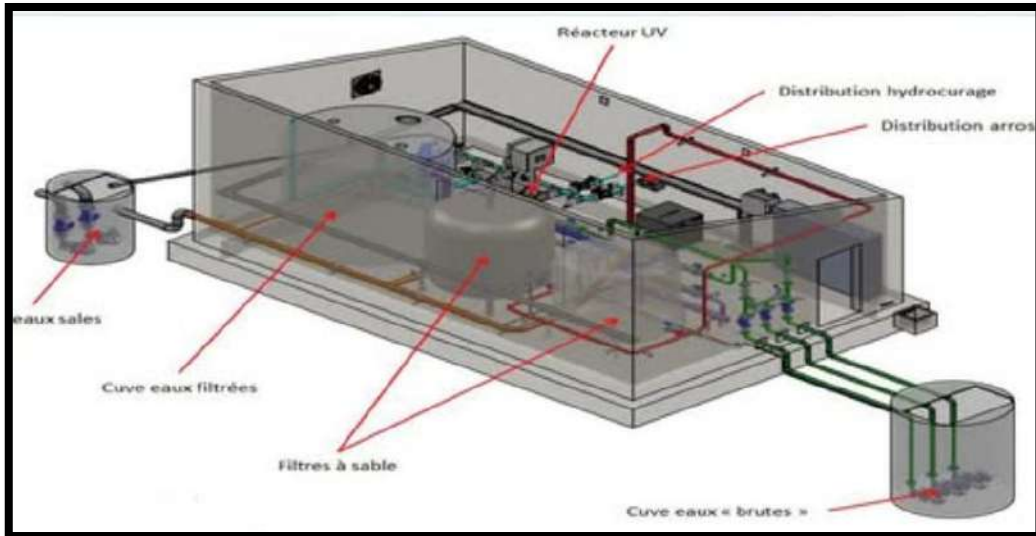



sivomdulittoraldesmaures 🍌 La société François Reboul-Salze - AIGA Projects a mené un audit approfondi de notre station. 🍌

L'objectif ? Identifier les pistes d'optimisation pour un fonctionnement encore plus performant et durable. 🌍

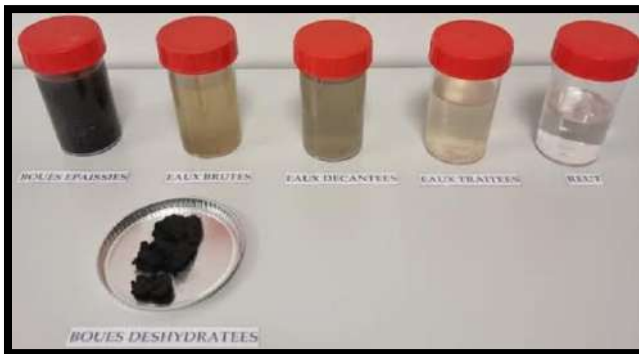
Un grand merci à l'équipe AIGA Projects pour leur expertise et leur accompagnement précieux dans cette démarche ! 🙌






 **sivomdulittoraldesmaures** Pourquoi gaspiller quand on peut réutiliser ?


- ✅ La REUT, c'est quoi ?
C'est de l'eau usée qui est traitée puis réutilisée pour :
 - 🌿 Arroser des espaces verts
 - 🏠 Alimenter les hydrocureuses
- 🔥 Résultat ? 300 m3 d'eau potable économisés chaque année !
Un vrai coup de pouce pour la planète 🌱💧



 **sivomdulittoraldesmaures** Connaissez-vous les différentes phases des eaux ? 🤖

1. Boues épaissies : ce sont toutes les matières que l'on élimine de l'eau.
2. Eaux brutes : ce sont les eaux qui arrivent en station.
3. Eaux décantées : eaux après injection de réactif et un temps de décantation.
4. Eaux traitées : ce sont les eaux rejetées en mer.
5. REUT : c'est une quantité d'eau traitée que l'on récupère et nettoie encore plus. Cette eau va être utilisée pour arroser les espaces verts des communes de @villedecavalaire et @lacroixvalmer_tourisme
6. Boues déshydratées : elles sont envoyées dans des centres de traitement où ils pourront faire du composte, méthane ou autre.




 **sivomdulittoraldesmaures** Nouvelle benne à boue en service ! 💧

Le SIVOM du Littoral des Maures se modernise avec l'arrivée d'une nouvelle benne à boue pour optimiser la gestion et le traitement des boues issues de nos réseaux. 🌱

Cet investissement s'inscrit dans notre engagement pour des infrastructures plus performantes et un meilleur respect de l'environnement. 🌍




 **sivomdulittoraldesmaures** Avant / Après 🙌
35 ans plus tard - nous ne sommes pas les seuls à vieillir 😊

👉 Photo 1 : ce sont les vieilles armoires électriques du prétraitement et traitement primaire de la station. Elles dataient de 1989 ! 📅

👉 Photo 2 : les armoires ont été changées à neuf. C'est un chantier assez délicat qui a duré plusieurs semaines et nécessitant de nombreuses interventions humaines.

Armoires réalisées par Serradori. Merci pour votre travail 😊




 **sivomdulittoraldesmaures** En ce moment, nos équipes travaillent avec une société spécialisée pour réaliser des inspections vidéo dans les canalisations. 📹

💡 Objectif : Vérifier l'état des infrastructures, détecter d'éventuelles anomalies et planifier les travaux nécessaires pour garantir leur bon fonctionnement.

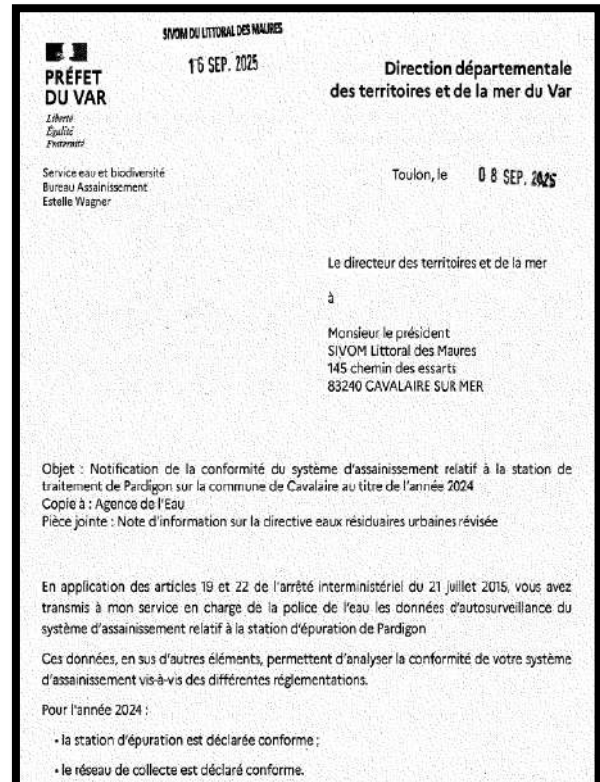
Ces actions de maintenance hivernale sont essentielles pour assurer la durabilité de nos installations et la tranquillité des habitants. 🌍



 **sivomdulittoraldesmaures** 📅 Aujourd'hui, petit retour sur un événement du mois dernier : nous avons remplacé un filtre silo. 🙌

Un filtre silo, c'est quoi ? 🤔
Sa mission est de filtrer les débris et particules de poussière lors du réapprovisionnement du silo au-dessus de ce dernier.

Le renouvellement fréquent du matériel est important pour le bon fonctionnement des tâches et joue un rôle écologique primordial ! 🌍





sivomdulittoraldesmaures 🗓 Hier matin s'est déroulée notre « matinée eau claire », en présence des élus, du Président et Vice président du SIVOM, de nos partenaires institutionnels et de la presse @var_matin

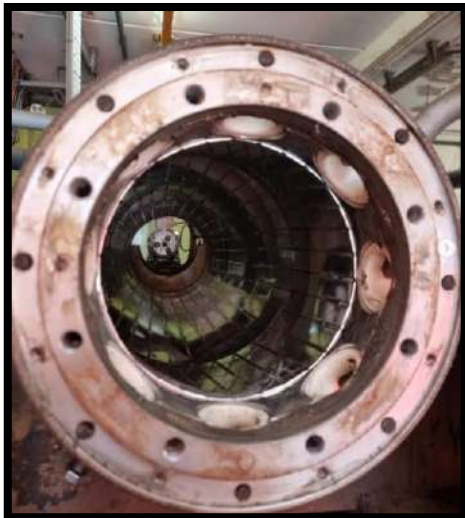
Au programme 🍷 : présentation de la station d'épuration, visite des installations et moment de convivialité autour d'un apéritif pour clôturer la rencontre.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre présence et votre engagement lors de cette belle matinée ! 🙏



sivomdulittoraldesmaures 🗣 Avez-vous déjà regardé l'intervention de Franck Montet, notre responsable d'exploitation de la station d'épuration, dans « le forum de l'eau » ? 💧

En voici un petit extrait, pour regarder l'interview en entier, c'est par ici 👉 <https://www.youtube.com/watch?v=gM1J6l-t1Cg> (à partir de 1h11m)



sivomdulittoraldesmaures C'est l'heure de la révision ! 🛠️
Nos équipes viennent de réaliser l'une des deux révisions
annuelles de nos centrifugeuses.

Au programme : nettoyage 🌸 minutieux des pièces et
remplacement des éléments nécessaires pour garantir un bon
fonctionnement ! ✅



sivomdulittoraldesmaures Chose promise, chose due 🗣️
l'explication de cette fameuse petite affiche dans nos 📣 : «
merci de ne rien jeter dans les toilettes » 🚫

Voici un de nos dessableurs que nous avons arrêté et vidé pour
enlever toutes les filasses : serviettes hygiéniques, lingettes pour
bébé, tampons, chiffons, mouchoirs etc ... enfin bref, tout ce qui
n'a rien à faire dans les WC. ❌
Le résultat en photo de ce post, à éviter au maximum...

PERSPECTIVES 2026

En 2026, le service de la station d'épuration poursuivra sa dynamique d'amélioration continue, avec une priorité donnée à la fiabilité des installations, à la performance environnementale et à l'optimisation des conditions d'exploitation.

► Modernisation et fiabilisation des équipements

Le renouvellement des équipements critiques constituera un axe majeur, avec notamment le remplacement des automates et de certains ouvrages stratégiques.

► Optimisation des process de traitement

Des actions seront engagées pour améliorer les performances du prétraitement et optimiser la gestion des boues, afin de renforcer l'efficacité globale du traitement et de maîtriser les coûts d'exploitation. L'objectif est d'adapter en permanence les process aux évolutions des charges et aux exigences réglementaires.

► Développement de la réutilisation des eaux usées (REUT)

Le service poursuivra le développement de la REUT, avec une étude et des travaux visant le passage en niveau A européen. Cette évolution permettra d'élargir les usages de l'eau traitée et de renforcer la gestion durable de la ressource en eau sur le territoire.

► Renforcement de la performance environnementale

Le suivi du milieu naturel sera poursuivi afin de mesurer l'impact du rejet et d'adapter les pratiques si nécessaire.

Parallèlement, des actions seront menées pour réduire les consommations énergétiques et limiter l'empreinte environnementale de la station.

► Amélioration des infrastructures et des conditions d'exploitation

Des travaux seront réalisés sur les bâtiments et les équipements afin de sécuriser les installations, d'améliorer les conditions de travail des agents et de garantir un environnement d'exploitation adapté aux exigences techniques du service.

► Transition énergétique et innovation

Le service s'inscrit dans une démarche de transition énergétique avec le développement de projets photovoltaïques et l'optimisation des process de traitement, dans une logique de performance, de sobriété énergétique et d'innovation.

CHIFFRES CLES



1,36 million de m³ d'eaux usées traitées
67 % / 33 % : répartition Cavalaire / La Croix Valmer
Capacité : 68 000 équivalents-habitants
99 % de taux de dépollution
104 analyses réglementaires réalisées



**CONVENTION DE DELEGATION DE COMPETENCES
ENTRE LE SIVOM DU LITTORAL DES MAURES
ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ
EN MATIERE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

L'année 2026 s'inscrira dans une phase de structuration et de montée en puissance du service, avec l'entrée en vigueur de la convention de délégation de compétence entre la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez et le SIVOM.

Cette convention, conclue pour une durée de 13 ans à compter du 1^{er} janvier 2026, confie au SIVOM l'exploitation complète du service public d'assainissement collectif (collecte, transport et traitement des eaux usées), tout en maintenant la Communauté de communes comme autorité organisatrice et décisionnaire des investissements.

Dans ce cadre, plusieurs priorités structurantes sont définies.

▶ Renforcement de la performance des réseaux

Le service poursuivra le renforcement du curage préventif sur les secteurs sensibles et engagera la mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des réseaux, estimé entre 500 000 € et 550 000 € HT sur 4 ans.

▶ Modernisation des installations

La modernisation des postes de relevage sera poursuivie, avec le renouvellement des automates et le développement des systèmes de supervision.

Sur la station d'épuration, le renouvellement des équipements critiques et l'optimisation des process de traitement seront engagés afin de garantir un haut niveau de performance.

▶ Structuration de la gouvernance et des outils de pilotage

La mise en place d'un comité technique associant le SIVOM et la Communauté de communes permettra d'assurer un suivi régulier du service, des investissements et des indicateurs de performance. Un travail conjoint sera également mené sur la programmation pluriannuelle des investissements et le suivi financier du service.

▶ Développement des actions environnementales

Le service poursuivra ses actions en matière de transition écologique : extension de la REUT avec un objectif de montée en niveau A européen, poursuite du suivi du milieu naturel, réduction des consommations énergétiques, développement de projets liés aux énergies renouvelables (notamment photovoltaïque).

▶ Amélioration continue du service aux usagers

Le service continuera à renforcer la relation avec les usagers, notamment à travers le suivi des raccordements et des contrôles, l'accompagnement des projets d'urbanisme, des actions de communication et de sensibilisation.

5. SERVICE PLAGES



**« des plages propres,
un littoral préservé,
une attractivité renforcée »**

MISSIONS

Le service Plages assure l'entretien, la propreté et la sécurité des plages de Cavalaire-sur-Mer et de La Croix Valmer. Par son action quotidienne, il contribue directement à l'attractivité touristique du territoire tout en veillant à la préservation du littoral et de ses équilibres naturels.

Son intervention s'articule autour de quatre missions complémentaires :

① Assurer le nettoyage et l'entretien des plages

Le service réalise un nettoyage mécanique régulier sur un linéaire de **4,3 kilomètres**, représentant une surface comprise entre 6,5 et 16 hectares selon les conditions naturelles.

L'organisation des interventions s'adapte au rythme saisonnier et à la fréquentation : des passages quotidiens sont assurés en période estivale, tandis que des interventions régulières sont maintenues au printemps et à l'automne. En période hivernale, le nettoyage est réalisé à la demande, en fonction des conditions météorologiques.

Des opérations spécifiques, telles que le rechargement en sable, viennent compléter ces actions afin de préserver la qualité des plages et d'assurer la sécurité des usagers.

② Gérer et valoriser les déchets de plage

Les déchets collectés font l'objet d'une gestion raisonnée visant à limiter leur impact environnemental. En fin de saison, un tri est réalisé par criblage mécanique afin de séparer les différents matériaux. Le sable, la posidonie et les galets sont réinjectés sur les plages afin de favoriser le maintien du trait de côte, tandis que la fraction végétale est orientée vers la filière de valorisation des déchets verts.

Cette organisation permet de concilier propreté des plages et respect des dynamiques naturelles du littoral.

③ Adapter les interventions aux conditions du littoral

Le service ajuste en permanence ses modalités d'intervention en fonction des conditions météorologiques, de la fréquentation touristique et des événements particuliers.

Cette capacité d'adaptation permet de garantir un niveau de propreté constant, tout en optimisant les moyens mobilisés et en répondant au plus près des besoins du territoire.

④ Contribuer à la protection du littoral

Au-delà du nettoyage, le service plages s'inscrit dans une démarche de préservation de l'environnement côtier. Il veille à limiter l'impact des interventions mécaniques, à préserver les éléments naturels tels que la posidonie et à réduire les volumes de déchets. Par ces actions, il participe activement au maintien d'un équilibre entre attractivité touristique et protection des écosystèmes.

**MOYENS
HUMAINS**

Le service s'appuie sur une équipe de 4 agents, organisée de manière à garantir un entretien régulier et efficace du littoral tout au long de l'année.

Cette équipe est composée d'un responsable, chargé de l'organisation et du suivi des interventions, et de trois agents techniques assurant le nettoyage mécanique des plages ainsi que les opérations d'entretien courant.

Grâce à cette organisation, le service est en mesure d'assurer une présence adaptée aux besoins du territoire, avec une intensification des interventions en période estivale et une plus grande souplesse hors saison.

La polyvalence des agents constitue un atout essentiel, permettant de répondre rapidement aux contraintes du terrain, aux conditions météorologiques et aux pics de fréquentation.



**MOYENS
TECHNIQUES**

Le service dispose d'un parc matériel complet et adapté aux spécificités du littoral, permettant d'assurer un nettoyage mécanique efficace sur l'ensemble des plages du territoire.

Ce parc comprend notamment deux tracteurs agricoles, utilisés pour les opérations de nettoyage et de nivellement, ainsi que deux cribleuses de plage permettant de trier les déchets tout en préservant les sédiments naturels.

Les interventions sont complétées par une tractopelle, mobilisée pour les opérations de manutention et de rechargement, ainsi qu'un camion équipé d'un porte-caisson pour le transport et la gestion des déchets collectés. Un véhicule utilitaire vient compléter cet équipement pour les déplacements et interventions légères.



**MOYENS
FINANCIERS**

Le service est financé par le budget principal du SIVOM (M57), qui regroupe également les dépenses liées à la gestion du cimetière intercommunal.

Son fonctionnement repose sur une répartition équitable des charges entre les communes de Cavalaire-sur-Mer et de La Croix Valmer, garantissant une gestion mutualisée et maîtrisée du service.

Les crédits alloués permettent de couvrir l'ensemble des besoins nécessaires à l'exploitation du service, notamment les charges de personnel, l'entretien et le renouvellement du matériel, ainsi que la gestion et la valorisation des déchets collectés.

Ils intègrent également les interventions spécifiques pouvant être nécessaires en cours d'année, telles que le renfort en moyens humains ou matériels, ou le recours à des prestations externes en fonction des besoins.

**BILAN
2025**

L'année 2025 a confirmé la capacité du service à assurer un entretien régulier et de qualité du littoral, en s'adaptant en permanence aux conditions d'exploitation et aux attentes des usagers.

En période estivale, un nettoyage mécanique quotidien a été assuré sur l'ensemble des plages, permettant de maintenir un haut niveau de propreté malgré une fréquentation soutenue. Hors saison, les interventions ont été ajustées en fonction de la météo et de l'affluence, garantissant une gestion souple et efficace du service.

Des opérations spécifiques de rechargement et d'entretien ont été menées sur les plages de Cavalaire-sur-Mer afin de préserver la qualité des espaces sableux et d'assurer la sécurité des usagers.

Le maintien en condition opérationnelle du parc matériel a constitué un enjeu central, assurant la continuité des interventions et la fiabilité du service tout au long de l'année.



Chaque été, les agents du service des plages du SIVOM assurent quotidiennement la propreté du littoral dans le cadre de notre mission de nettoyage mécanique des plages.

Grâce à leur travail régulier et rigoureux, des tonnes de déchets sont collectées tout au long de la saison estivale : plastiques, bois flottés, débris divers...

Une fois la saison terminée, place à une étape essentielle : le criblage. Cette opération consiste à tamiser mécaniquement le sable afin d'en séparer les éléments indésirables. Les déchets seront par la suite orientés vers des filières de valorisation adaptées.

Un grand bravo à l'équipe du service des plages pour son engagement et son travail de terrain, au service de la qualité de notre littoral et du respect de l'environnement !

PERSPECTIVES 2026

En 2026, le service poursuivra l'amélioration de ses pratiques afin de renforcer la qualité du service, optimiser la gestion des interventions et préserver durablement le littoral.

► Renforcement de l'entretien des plages

Le service maintiendra un niveau d'exigence élevé en période estivale avec des passages quotidiens sur l'ensemble des plages.

Hors saison, la fréquence des interventions continuera d'être adaptée en fonction de la fréquentation, des conditions météorologiques et des besoins spécifiques du territoire.

► Optimisation de la gestion des déchets

Les actions engagées en matière de tri et de valorisation des déchets seront renforcées, avec une attention particulière portée aux zones sensibles. L'objectif est de limiter l'impact environnemental des opérations tout en favorisant la réintégration des matériaux naturels sur les plages.

► Modernisation des équipements

Le service prévoit l'acquisition d'une nouvelle cribleuse de plage, plus performante, permettant d'améliorer la qualité du tri tout en limitant la perte de sable. Ce renouvellement s'inscrit dans une démarche progressive de modernisation du parc matériel, visant à renforcer l'efficacité et la fiabilité des interventions.



CHIFFRES CLES 2025

4,3 km de linéaire côtier
6,5 à 16 hectares entretenus
1 passage quotidien en été
1 109 heures d'intervention en 2025
55,5 % / 44,5 % : répartition Cavalaire / La Croix Valmer
100 % des déchets valorisés (sable, posidonie, végétaux)

Le service plages joue un rôle essentiel dans la qualité de vie et l'attractivité du territoire. Grâce à une organisation adaptée, des moyens techniques performants et une attention portée à l'environnement, il garantit des plages propres, sûres et durables pour les habitants et les visiteurs.

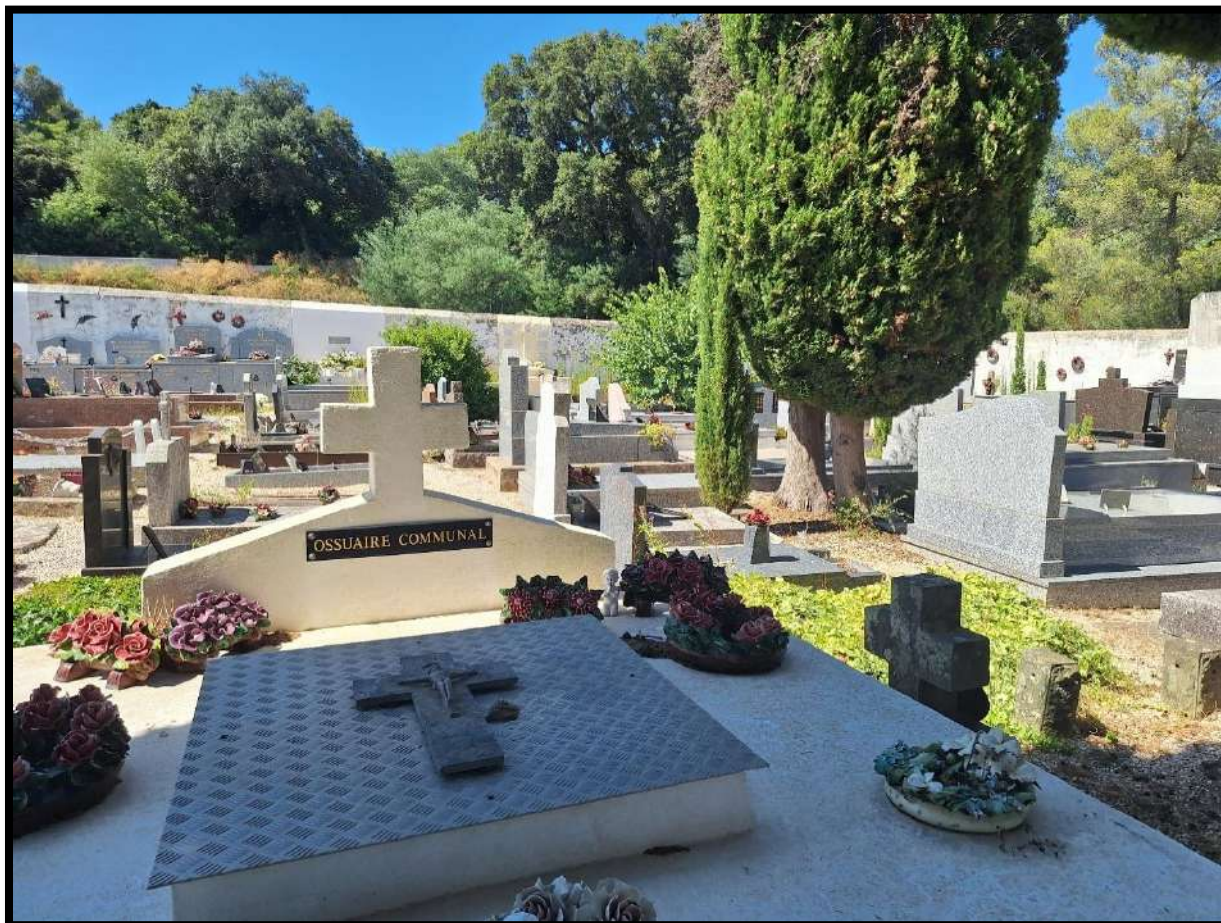
L'entretien mécanique des plages, c'est chaque matin pour vous!



-  Nettoyage rapide de 5 km de plage
-  Déchets visibles & enfouis éliminés
-  Moins de risques pour les baigneurs
-  Interventions adaptées aux zones sensibles

Une plage propre, c'est l'affaire de tous
#SIVOM #PlagesPropres #EntretienResponsable

6. SERVICE FUNERAIRE



**« un service de proximité
au service des familles,
dans le respect et la dignité »**

MISSIONS

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le SIVOM assure la gestion du cimetière intercommunal de Pardigon ainsi que celle de la maison funéraire de Cavalaire-sur-Mer.

Le service funéraire a pour vocation de garantir une gestion unifiée, rigoureuse et respectueuse des équipements, tout en accompagnant les familles dans des moments particulièrement sensibles.

Son action s'articule autour de quatre missions essentielles :

① **Gérer les infrastructures funéraires**

Le service assure l'administration du cimetière intercommunal de Pardigon, incluant l'attribution et le suivi des concessions, l'entretien des espaces et la gestion des équipements funéraires.

Il prend également en charge le fonctionnement de la maison funéraire, en organisant l'accueil des défunts et en assurant la mise à disposition des espaces dans des conditions adaptées aux familles et aux professionnels. La maintenance et la modernisation des installations font l'objet d'un suivi régulier, appuyé par un logiciel dédié permettant une gestion centralisée, fiable et sécurisée des données.

② **Accompagner les familles**

Au cœur de ses missions, le service funéraire garantit un accueil personnalisé, respectueux et attentif aux besoins des familles.

Il assure un accompagnement dans l'ensemble des démarches administratives liées aux obsèques et met à disposition des outils facilitant l'accès à l'information, notamment pour la localisation des sépultures et la compréhension des procédures.

Cette approche vise à offrir un service de proximité, humain et accessible dans un contexte souvent éprouvant.

③ **Structurer et harmoniser le service**

Depuis le transfert de compétence, un travail important de structuration a été engagé afin de garantir une gestion cohérente à l'échelle intercommunale.

Les tarifs ont été harmonisés, les procédures administratives unifiées et un règlement intercommunal a été adopté afin de clarifier les règles de fonctionnement du cimetière.

Cette organisation permet d'assurer une équité de traitement entre les usagers et une meilleure lisibilité du service.

④ **Anticiper les évolutions et préserver le site**

Le service adapte en permanence sa gestion aux évolutions des pratiques funéraires, notamment à la progression des crémations et des nouvelles formes de sépulture.

Il intègre également les contraintes techniques identifiées, en particulier celles issues de l'étude hydrogéologique, afin de garantir des conditions adaptées et durables pour les inhumations.

Enfin, il s'inscrit dans une démarche de préservation du site, conciliant respect du lieu, contraintes d'aménagement et enjeux environnementaux.



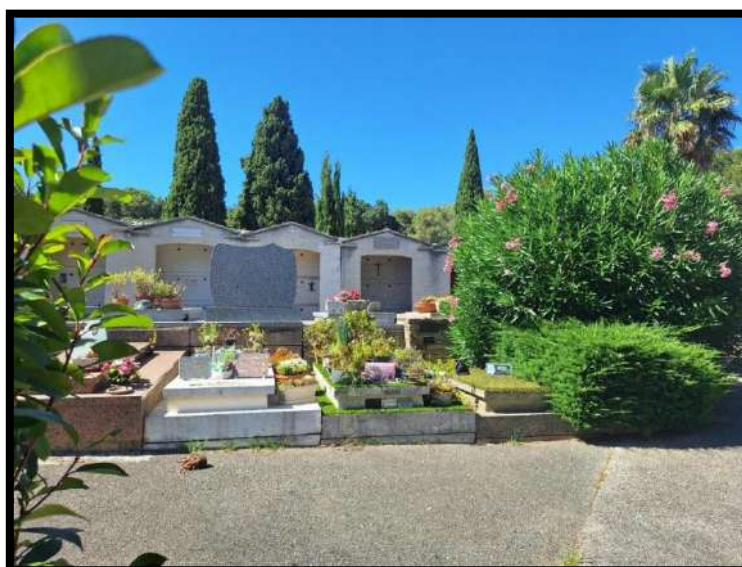
**MOYENS
HUMAINS**

Le service funéraire s'appuie sur une équipe dédiée, organisée de manière à assurer à la fois la gestion des infrastructures et l'accompagnement des familles dans des moments particulièrement sensibles.

Il est composé d'un directeur, garant du pilotage du service et de la coordination des actions, ainsi que d'un agent en charge de l'entretien des espaces verts, contribuant à la qualité et à la sérénité du site.

Cette organisation est complétée par des fonctions support mobilisées en appui, notamment en matière administrative, d'accueil et de gestion financière, permettant d'assurer un suivi rigoureux des dossiers et une continuité de service.

Au-delà de leur rôle technique, les agents du service funéraire assurent une mission d'accueil et d'écoute essentielle. Leur disponibilité, leur discrétion et leur professionnalisme contribuent à offrir aux familles un accompagnement respectueux, dans un cadre à la fois digne et apaisé.



**MOYENS
TECHNIQUES**

Le service funéraire dispose d'infrastructures et d'équipements adaptés, permettant d'assurer un accueil de qualité et une gestion rigoureuse des équipements funéraires.

Le cimetière intercommunal de Pardigon constitue le principal site d'exploitation. Il comprend différents types de sépultures (caveaux, columbariums, ossuaires, puits cinéraires) ainsi que des espaces aménagés pour le recueillement des familles. Son entretien régulier et l'amélioration progressive de ses aménagements contribuent à garantir un cadre digne et apaisé.

La maison funéraire de Cavalaire-sur-Mer complète ce dispositif. Elle est équipée d'une salle de préparation, de chambres funéraires et d'un espace d'accueil destiné aux familles, permettant d'organiser les séjours dans des conditions respectueuses et adaptées.

Le service s'appuie également sur un logiciel dédié à la gestion des cimetières, facilitant le suivi des concessions, la localisation des sépultures et la gestion administrative des dossiers.

L'ensemble de ces moyens techniques permet d'assurer un fonctionnement fiable, sécurisé et conforme aux exigences réglementaires, tout en garantissant un accueil adapté aux besoins des usagers.



sivomdulittoraldesmaures Dans la continuité de l'étude hydrogéologique réalisée en 2024-2025 sur le cimetière intercommunal de Pardigon, le SIVOM du littoral des Maures a souhaité compléter les données techniques par une approche de terrain menée par un sourcier.

Quel est son rôle ?

Le sourcier intervient pour localiser les circulations d'eau souterraine, en utilisant des méthodes traditionnelles de détection basées sur l'observation du terrain, l'analyse de cartes et ses propres outils de perception.

Dans le cadre de cette mission, Bruno CAPUS a travaillé à partir de cartes géologiques, de données hydrologiques, de modélisations cartographiques 3D à l'aide d'un drone et de sa pratique sourcière au pendule.

Selon son analyse, il a pu déterminer :

- la présence potentielle de quatre veines d'eau principales
- avec un débit estimé d'au moins 1 m³/h
- et des écoulements suivant la topographie locale.

Son intervention permet d'apporter un regard complémentaire aux conclusions de l'étude hydrogéologique, notamment face aux venues d'eau récurrentes observées sur le site.

Pourquoi cette démarche ?

Les venues d'eau identifiées dans le cimetière, qu'il s'agisse d'interactions ponctuelles avec une nappe permanente ou de la formation d'une nappe temporaire après les pluies, nécessitent une compréhension fine du terrain.

**MOYENS
FINANCIERS**

Le service funéraire s'appuie sur des ressources propres issues de son activité, complétées par l'organisation budgétaire du SIVOM, permettant d'assurer une gestion autonome et équilibrée.

Ses recettes proviennent principalement des concessions funéraires, des prestations de la maison funéraire ainsi que des services associés proposés aux usagers.

Ces ressources permettent de financer l'ensemble des dépenses liées au fonctionnement du service, notamment l'entretien du cimetière intercommunal et de la maison funéraire, la maintenance et la modernisation des équipements, ainsi que l'amélioration continue de la qualité d'accueil et des prestations.

REPRISE DES CONCESSIONS ABANDONNÉES



sivomdulittoraldesmaures Saviez-vous que certaines tombes du cimetière intercommunal de Pardigon peuvent être reprises si elles sont en « état d'abandon » ? Dans le cadre de la requalification du cimetière, le SIVOM du littoral des Maures lance une procédure pour identifier et reprendre les concessions abandonnées.

👉 Qu'est-ce qu'une concession « en état d'abandon » ? - Il s'agit de places funéraires (tombes, caveaux, columbariums...) sont mal entretenues : monument délabré, péril imminent, ronces, absence de soin manuel... - Ces concessions peuvent être reprises si certaines conditions sont réunies : ancienneté de la concession, absence d'inhumation récente et état matériel visible d'abandon. - Un constat officiel est effectué (procès-verbal), puis un délai est laissé aux familles pour réagir. Si le constat d'abandon se confirme, la terre peut être reprise et les restes transférés dans l'ossuaire intercommunal.

Pourquoi cette reprise ? Dans le cadre de la requalification du cimetière intercommunal, le SIVOM souhaite : - Améliorer l'esthétique et supprimer tout édifice qui présente un préjudice important au cimetière : végétaliser, repenser les allées, créer des espaces de recueillement. - Gérer l'espace de façon plus durable : optimiser les places disponibles, moderniser les infrastructures (ossuaires, columbariums...). - Valoriser le lieu : en faire un espace à la fois respectueux des défunts et apaisant pour les visiteurs.

Votre rôle : contactez-nous 📧
 Si vous pensez être concerné(e) ou que vous êtes un(e) ayant droit d'une concession dans ce cimetière : merci de prendre contact avec le bureau du cimetière dès que possible. Votre réactivité peut permettre de préserver la sépulture et d'éviter une reprise. - Contact : Bureau du cimetière intercommunal - Adresse : 145 chemin des Essarts - Téléphone / e-mail : 06 47 76 17 15 ou funeraire@cavalaire.fr Merci pour votre aide et votre vigilance. En travaillant ensemble, nous pouvons rendre notre cimetière plus beau et plus respectueux.

**BILAN
2025**

L'année 2025 marque une phase de consolidation du service funéraire, un an après le transfert de compétence au SIVOM. L'organisation mise en place a permis d'assurer la continuité du service, de structurer les procédures et de maintenir un niveau de qualité élevé dans l'accueil des familles.

Sur le plan opérationnel, l'entretien et l'amélioration du cimetière intercommunal de Pardigon ont été poursuivis, garantissant un cadre digne, sécurisé et adapté aux usagers. La gestion centralisée des concessions a été renforcée, permettant un suivi plus précis des attributions, des renouvellements et des échéances.

► Une étape structurante : l'étude hydrogéologique

L'année 2025 a été marquée par les conclusions de l'étude hydrogéologique, qui constituent un élément déterminant pour l'avenir du cimetière. Les investigations ont mis en évidence la présence d'une nappe phréatique permanente, ainsi que des remontées d'eau temporaires liées aux épisodes pluvieux dans un contexte de sols argileux influençant fortement les conditions de décomposition.

Ces caractéristiques ont plusieurs conséquences majeures :

- la durée légale de rotation des sépultures en pleine terre (5 ans) apparaît insuffisante et doit être portée à environ 10 ans,
- la gestion des eaux souterraines et de surface devient un enjeu prioritaire,
- les inhumations en pleine terre sont amenées à être fortement limitées, voire interdites, au profit de solutions plus adaptées (caveaux étanches ou enfeus).

► Lancement de l'étude de requalification du cimetière

Dans la continuité de ces constats, le SIVOM a engagé en 2025 une étude paysagère de requalification du cimetière intercommunal, confiée à un chargé de mission dédié. Cette étude vise à repenser en profondeur l'organisation du site, en intégrant les contraintes hydrogéologiques identifiées, l'évolution des pratiques funéraires et les besoins futurs à horizon 2050.

Le programme d'études comprend notamment :

- un diagnostic global du site (technique, paysager et réglementaire),
- l'optimisation de l'occupation des concessions et la gestion des emplacements disponibles,
- l'amélioration de la gestion des eaux souterraines et pluviales,
- la réflexion sur l'implantation d'un bâtiment d'accueil,
- la modernisation des équipements et des espaces (accessibilité, végétalisation, signalétique).

Le calendrier prévoit une phase d'études jusqu'en 2026, suivie d'un lancement des travaux à partir de 2027, dans une logique pluriannuelle.

► Une adaptation aux évolutions des pratiques funéraires

L'année 2025 confirme une évolution marquée des pratiques, notamment avec la progression de la crémation, qui influence directement l'organisation du cimetière et les besoins en équipements.

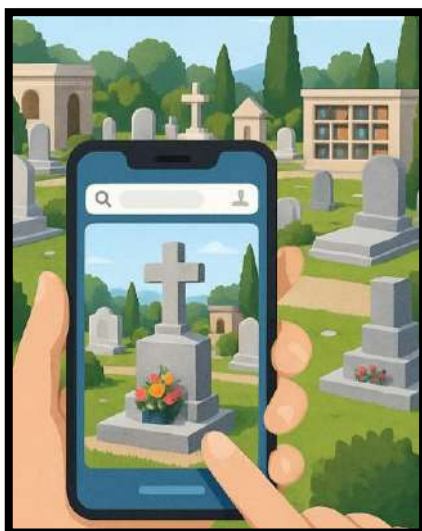
Par ailleurs, environ 80 % des défunts crématisés ne sont pas inhumés à Pardigon, ce qui confirme la nécessité d'adapter les équipements et les espaces funéraires.



sivomdulittoraldesmaures 🌿 Un nouveau visage pour le cimetière intercommunal de Pardigon 🌿 Le SIVOM du littoral des Maures engage une grande étude paysagère pour transformer le cimetière de Pardigon en un lieu plus apaisant, végétalisé et accueillant.

Objectifs : ✨ Valoriser le patrimoine 🌱 Favoriser la biodiversité
♿ Améliorer l'accessibilité 🕒 Créer des espaces de mémoire et de repos

📅 L'étude débute en octobre 2025, les premiers aménagements dès 2026. Vers un lieu de recueillement repensé, respectueux et tourné vers l'avenir.



sivomdulittoraldesmaures 🌐 NOUVEAU : Retrouvez un proche au cimetière intercommunal de Pardigon !!

Un nouveau service en ligne est mis à la disposition des familles et des visiteurs par le SIVOM du littoral des Maures :


🔍 Un lien de recherche permet désormais de localiser précisément l'emplacement d'un proche inhumé (caveau ou columbarium) au sein du 📍 cimetière intercommunal de Pardigon.

📷 Ce service propose également des photos du lieu de sépulture, afin de faciliter le repérage et la préparation des visites.

👉 Accédez au service ici :
<https://saasweb.arpege.fr/SIVOMLM/requiem.public/#/>

Ce nouvel outil vise à améliorer l'accueil et l'accompagnement des usagers dans leur démarche de mémoire et de recueillement.



 **sivomdulittoraldesmaures** Un grand bravo aux agents des services techniques de Cavalaire, de La Croix Valmer et du SIVOM ! 🇫🇷

À l'approche de la Toussaint, ils ont accompli un travail remarquable pour offrir aux familles un lieu de recueillement accueillant et soigné.
Plantations fleuries 🌸, nettoyage minutieux, ajout de gravier sur les allées... rien n'a été laissé au hasard.

Grâce à leur engagement et à leur savoir-faire, le cimetière intercommunal de Pardigon présente aujourd'hui un aspect particulièrement harmonieux et apaisant.

Un immense merci à ces agents pour leur investissement et leur sens du service public : leur travail, souvent discret, mérite d'être salué et reconnu.

PERSPECTIVES 2026

L'année 2026 constituera une étape déterminante pour le service funéraire, avec le passage d'une phase de structuration à une phase opérationnelle de transformation du cimetière intercommunal de Pardigon.

► Mise en œuvre des premières actions de requalification

À la suite des études engagées en 2025, l'année 2026 sera consacrée à la traduction opérationnelle des premières orientations.

Plusieurs actions structurantes seront engagées :

- lancement d'un programme d'exhumations administratives, en priorité sur le cimetière n°3, afin de libérer des emplacements et d'optimiser l'organisation du site,
- création de nouvelles capacités d'accueil, notamment par l'installation de columbariums supplémentaires, en cohérence avec l'évolution des pratiques funéraires,
- poursuite des études techniques et du diagnostic paysager, en vue de définir un schéma d'aménagement global.

Ces opérations permettront de préparer la recomposition progressive du cimetière.

► Intégration des contraintes hydrogéologiques

Les résultats de l'étude hydrogéologique guideront fortement les choix d'aménagement.

En 2026, le service devra :

- adapter les modes d'inhumation aux contraintes du site, en privilégiant les caveaux étanches et les solutions hors sol,
- intégrer la gestion des eaux souterraines et pluviales dans tous les projets,
- faire évoluer le règlement du cimetière en cohérence avec ces contraintes.

Ces orientations visent à garantir des conditions durables, respectueuses des défunts et sécurisées pour les usagers.

► Structuration du projet de requalification paysagère

L'étude de requalification engagée en 2025 entrera dans une phase active. Les travaux porteront notamment sur :

- l'amélioration de l'accessibilité du site, notamment pour les personnes à mobilité réduite,
- la désimpermeabilisation et la végétalisation de certains espaces,
- la modernisation des équipements (points d'eau, mobilier, signalétique),
- la réflexion sur l'implantation d'un bâtiment d'accueil et l'organisation des flux.

L'objectif est de construire un projet cohérent, conciliant fonctionnalité, qualité paysagère et respect du lieu.

► **Renforcement de l'organisation et de l'accueil des usagers**

L'année 2026 verra également l'amélioration des conditions d'accueil et de fonctionnement du service :

- installation d'un bureau du cimetière au plus près du site,
- amélioration des outils numériques, notamment autour du logiciel de gestion et de la consultation des données,
- poursuite de l'accompagnement des familles avec un service de proximité renforcé.

Ces évolutions visent à améliorer la lisibilité et l'accessibilité du service pour les usagers.

► **Anticipation des besoins futurs**

Dans un contexte d'évolution des pratiques funéraires, le service poursuivra son travail d'anticipation :

- analyse des capacités d'accueil à moyen et long terme,
- adaptation des équipements à la progression des crémations,
- planification pluriannuelle des investissements.

Cette démarche permettra d'inscrire le service funéraire dans une logique durable et maîtrisée.

CHIFFRES CLES



14 concessions délivrées
58 inhumations réalisées
111 admissions en maison funéraire
60 % de crémations
111 familles accompagnées
53 743 € HT de prestations

Le service funéraire constitue un service public essentiel, au cœur des attentes des usagers.

Après une première phase de structuration réussie, le SIVOM dispose désormais d'une organisation solide lui permettant de garantir un service de qualité, respectueux des familles et adapté aux évolutions du territoire.

7. BILAN GENERAL

L'année 2025 confirme la solidité et la pertinence du modèle porté par le SIVOM du littoral des Maures.

Dans un contexte en constante évolution, marqué à la fois par des enjeux environnementaux, techniques et institutionnels, le syndicat a su maintenir un haut niveau de service tout en poursuivant sa transformation.

Sur l'ensemble de ses compétences « assainissement, entretien des plages et service funéraire », le SIVOM a assuré une continuité de service exemplaire, reposant sur des équipes mobilisées, des équipements performants et une organisation structurée.

L'année a également été marquée par la consolidation de la compétence funéraire, intégrée en 2024, et par la montée en puissance d'une gestion intercommunale harmonisée, au service des habitants des deux communes.

Sur le plan financier, les résultats confirment une situation saine et maîtrisée. La capacité d'autofinancement, notamment sur le service assainissement, permet de soutenir un niveau d'investissement élevé tout en garantissant l'équilibre des budgets.

Parallèlement, le SIVOM a poursuivi ses efforts de modernisation des infrastructures, d'optimisation des interventions et de développement de pratiques respectueuses de l'environnement, en cohérence avec sa certification ISO 14001 et ses engagements en matière de transition écologique.

L'année 2025 constitue également une étape structurante dans l'organisation du service assainissement, avec la préparation de la mise en œuvre de la délégation de compétence confiée par la Communauté de communes. Cette évolution conforte le rôle du SIVOM comme opérateur technique de proximité, capable d'allier expertise, réactivité et connaissance fine du territoire.

Au-delà des chiffres et des réalisations, ce bilan traduit avant tout une dynamique collective, fondée sur la coopération intercommunale, la rigueur de gestion et l'engagement des équipes.

Le SIVOM confirme ainsi sa capacité à répondre aux besoins du quotidien tout en préparant les évolutions à venir, dans une logique de service public durable, efficace et au plus près du terrain.

8. COMMUNICATION

On parle de nous dans la presse...

CAVALAIRE / LA CROIX-VALMER
Les élus ont visité l'usine de Pardigon, gérée par le Sivom du littoral des Maures, pour mieux comprendre son fonctionnement. L'occasion aussi de balayer les rumeurs...

Démonter les idées reçues sur la station d'épuration

PAR AGATHE ROBERT / AJOUBERT@COMTEA.FR

« **PEN AL** n'a rien d'atmosphérique, des images qui n'ont rien de surnaturel ou de magique. Elles sont quand on regarde les analyses menées dans la mer. Non, ce n'est pas la faute de la station d'épuration. Il faut arrêter de dire cela », estime Stéphane Laroche, directeur de la station de traitement des eaux usées de Pardigon. Le maire de Cavalaire a balayé deux années de rumeurs à « qu'on était en ». Avec son homologue maure, Yannick Robert, les deux élus ont travaillé à déconstruire les rumeurs sur le rejet des eaux traitées dans la mer.

Une station de traitement des eaux usées de Pardigon. Le maire de Cavalaire a balayé deux années de rumeurs à « qu'on était en ». Avec son homologue maure, Yannick Robert, les deux élus ont travaillé à déconstruire les rumeurs sur le rejet des eaux traitées dans la mer.

Une station de traitement des eaux usées de Pardigon. Le maire de Cavalaire a balayé deux années de rumeurs à « qu'on était en ». Avec son homologue maure, Yannick Robert, les deux élus ont travaillé à déconstruire les rumeurs sur le rejet des eaux traitées dans la mer.

Une station de traitement des eaux usées de Pardigon. Le maire de Cavalaire a balayé deux années de rumeurs à « qu'on était en ». Avec son homologue maure, Yannick Robert, les deux élus ont travaillé à déconstruire les rumeurs sur le rejet des eaux traitées dans la mer.

Var Matin du 10 juin 2025

STATION D'ÉPURATION

TRAITEMENT DES EAUX

UN PILIER INVISIBLE DE NOTRE QUALITÉ DE VIE

Le Sivom du littoral des Maures de La Croix Valmer possède une station d'épuration en partage avec la ville de Cavalaire-Sur-Mer. Ce site, essentiel au bon fonctionnement de notre commune, mobilise quotidiennement nos agents pour le traitement des eaux usées.

Le rôle d'une station d'épuration
Le Sivom du littoral des Maures utilise sa station d'épuration pour traiter les eaux usées provenant des habitations, des commerces et parfois des industries, avant qu'elles ne soient rejetées dans le milieu naturel. Elle élimine les polluants, les matières organiques, les produits chimiques et les micro-organismes potentiellement dangereux grâce à différents procédés, notamment mécaniques tels que le dégrillage et la décantation, biologique comme le traitement par des bactéries et parfois chimiques.

Un site essentiel à notre commune
En période estivale, la station d'épuration du site de Pardigon peut traiter les eaux usées de près de 95 000 personnes, évitant ainsi le rejet de polluants dans un environnement littoral particulièrement fragile. Son système de traitement dit « physico-chimique et biologique » permet de dépolluer efficacement l'eau avant son rejet en mer à grande profondeur, limitant ainsi l'impact sur les écosystèmes présents dans l'eau de notre mer.

Le Sivom contribue à préserver la qualité des eaux de Laguarde, essentielles pour l'image touristique de la Ville, et protège des habitats marins sensibles comme les herbiers de posidonie. De plus, une partie des eaux traitées est réutilisée pour l'arrosage des espaces publics, réduisant ainsi la consommation d'eau potable et permettant à notre commune de conserver des espaces verdoyants presque toute l'année. Ainsi, la municipalité possède un équipement clé pour l'équilibre écologique et le développement durable de la Ville.

Ca traitement permet de protéger l'environnement, en évitant la pollution des rivières, des nappes souterraines ou de notre mer, en l'occurrence.

Le travail souvent discret des agents n'est pas moindre puisqu'il permet le confort de vie quotidien que nous connaissons mais aussi de préserver la santé publique.

27

Le magazine de La Croix Valmer – été 2025

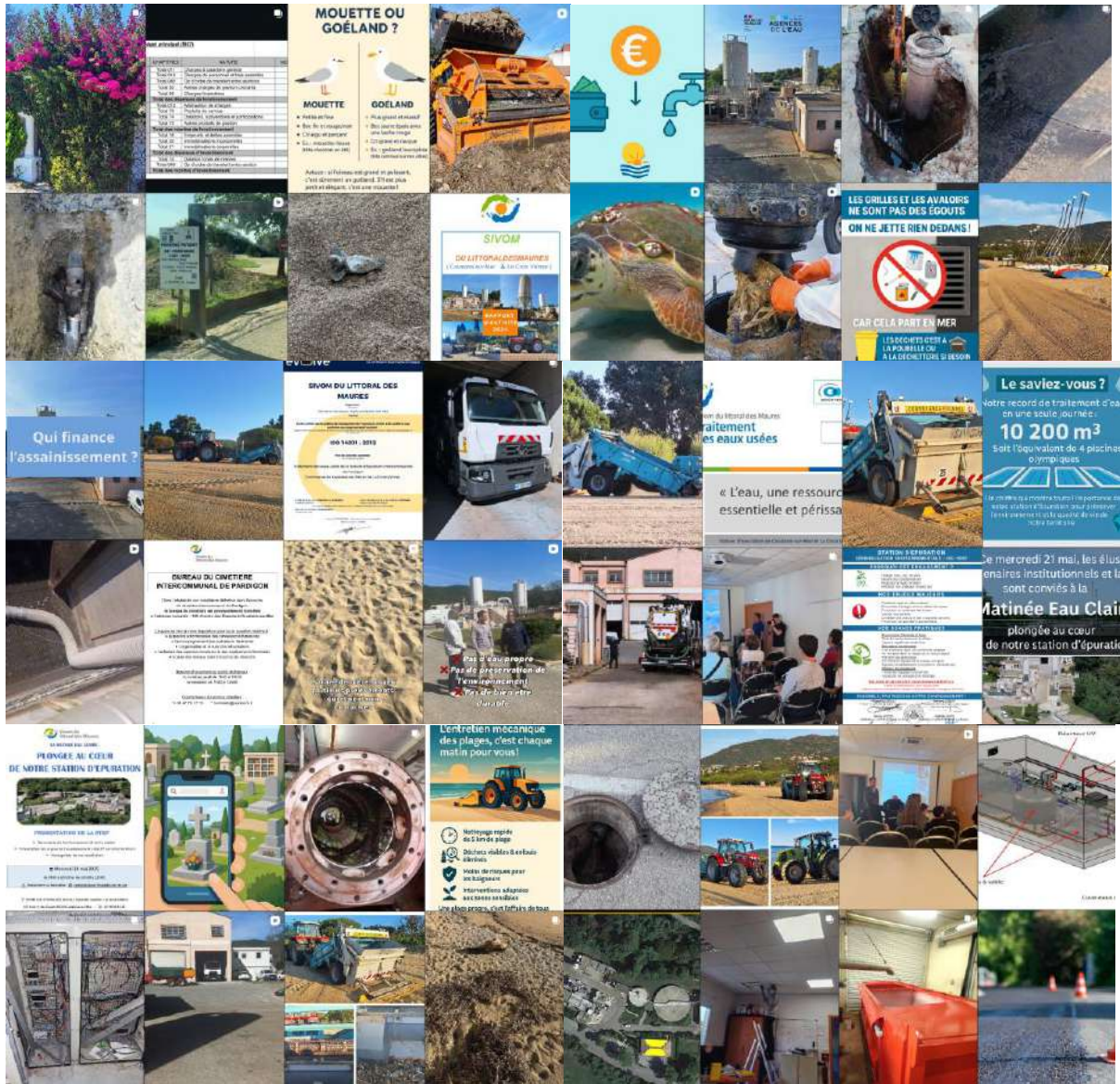
Nos autres publications sur les réseaux sociaux...


REPRISE DES CONCESSIONS ABANDONNÉES

Comment sépare-t-on l'eau des déchets ?
Grâce à deux centrifugeuses qui tournent très vite

déchets / eau propre

EAUX BRUTES




sivomdulittoraldesmaures Nos espaces verts sont entretenus par l'ESAT de Cogolin 🙌
 Et nous en sommes très fiers 🙌
 Merci pour ce beau travail 🙌

🎥 Pour aller plus loin...

- <https://www.instagram.com/sivomdulittoraldesmaures/reel/DPt29-wiGPY/>
- <https://www.instagram.com/sivomdulittoraldesmaures/reel/DNOUWMIMrSV/>
- <https://www.instagram.com/sivomdulittoraldesmaures/reel/DLRjZWDIhUx/>
- <https://www.instagram.com/sivomdulittoraldesmaures/reel/DIb6iUyMMgB/>
- <https://www.instagram.com/sivomdulittoraldesmaures/reel/DHdcreLoxZh/>

et notre site internet : www.sivom-littoraldesmaures.org

9. ANNEXE

Bilan annuel du système d'assainissement Cavalaire-sur-Mer & La Croix Valmer 2025



Sivom du littoral des Maures
**Traitement
des eaux usées**



BILAN ANNUEL
du système d'assainissement de
CAVALAIRE - LA CROIX VALMER
Année 2025

Bilan annuel
Pour les agglomérations > 2 000 EH

A – INFORMATIONS GENERALES**A.1 – Identification et description succincte**

Agglomération d'assainissement		Code Sandre :		
Nom :				
Taille en EH (= CBPO) :				
Système de collecte		Code Sandre : 060883036001		
Nom : Réseau Cavalaire / La Croix Valmer				
Type(s) de réseau : <input type="checkbox"/> Unitaire <input checked="" type="checkbox"/> Séparatif ... % Unitaire 100 % Séparatif				
Industries raccordées : <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				
Exploitant : SIVOM du littoral des Maures				
Personnes à contacter : Directeur du Système d'Assainissement : Franck Joucher : 06.77.07.76.03 email : f.joucher@sivom-littoraldesmaures.org Responsable Réseaux : Jean-Marie Secondo : 06.88.64.76.74 email : jm.secondo@sivom-littoraldesmaures.org				
Station de traitement des eaux usées		Code Sandre : 060983036001		
Nom : CAVALAIRE - LA CROIX VALMER				
Lieu d'implantation : Cavalaire-sur-Mer : 83240 : 145 Chemin des Essarts				
Date de mise en eau : Juillet 2006				
Maître d'ouvrage : SIVOM du littoral des Maures				
Capacité nominale :	Organique	Hydraulique	Q pointe	Equivalent
	kg/jour de DBO5	m ³ /jour	m ³ /heure	habitants
	Temps sec	4080	10200	720
Temps pluie			1400	
Débit de référence : 10200 m3				
Charge entrante :				
En kg/j DBO5:		2926 kg/j (18/08/2019)	En EH :	33983
File EAU :	Type de traitement :	Biologique avec nitrification		
	Filières de traitement :	Physico-chimique+Biofiltration		
File BOUE :	Type de traitement :	Centrifugation		
	Filières de traitement :	Compostage		
Exploitant : SIVOM du littoral des Maures				
Personnes à contacter : Franck Montet : 04.94.00.45.30 / 06.84.45.75.30 Franck.montet@sivom-littoraldesmaures.org				
Milieu récepteur		Code Sandre :		
Nom : Baie de Cavalaire- La Croix Valmer				
Masse d'eau : Mer Méditerranée				
Type :				
<input checked="" type="checkbox"/> Rejet superficiel		Rejet par émissaire maritime à - 40 mètres		
<input type="checkbox"/> Rejet souterrain				
Débit d'étiage : Débit moyen annuel : 4323 m3/j				

**A.2 – Etudes générales et documents administratifs
relatifs au système de collecte**

Communes	Année du dernier schéma directeur d'assainissement	Année de la dernière étude diagnostic	Date du zonage Eaux Usées (EU)	Date du zonage Eaux Pluviales (EP)	Date d'annexion du zonage EU et EP au PLU
La Croix Valmer	2017	2015	01/2017	09/2015	/
Cavalaire	2024	2024		2011	10 juillet 2013

Le Schéma Directeur d'Assainissement de La Croix Valmer a été finalisé en 2016. Il a été validé par le Conseil Municipal le 24 Janvier 2017. Sa mise à jour a débuté fin 2025.

- B -
BILAN ANNUEL
du système de collecte

B.1 – Les raccordements

B.1.1 – Les raccordements domestiques

Commune (ou partie de commune comprise dans la zone de collecte)	Code INSEE	(A) Nombre d'abonnements eau potable	(B) Nombre d'abonnements eaux usées	Taux de raccordement (B)/(A)
LA CROIX VALMER	83048	5893	5010	85 %
CAVALAIRE	83036	11970	11802	98.60 %

B.1.2 – Les raccordements non domestiques : liste des établissements

Nom de l'établissement	Commune	Activités	Modalité de raccordement (1)	Paramètres réglementés par l'autorisation de déversement (2)	Concentration, charges et volumes autorisés (DCO et autres paramètres représentatifs de l'activité)	Autosurveillance des rejets	Date de signature et durée de validité
Domaine de La Madrague	La Croix-Valmer	Viticulture	<input type="checkbox"/> néant <input type="checkbox"/> auto.x conv.	X macropolluants <input type="checkbox"/> micropolluants	Volume : 1.5 m3/j MES : 15 kg/j DCO : 45 kg/j DBO5 : 15 kg/j	x oui <input type="checkbox"/> non	04/01/2008 Durée illimitée

- (1) « néant » : Aucune autorisation n'a été accordée.
« auto. » : Autorisation de rejet accordée par le maître d'ouvrage.
« Conv » : Convention de déversement signée.

- (2) « micropolluant » : substance active minérale ou organique présente dans le milieu à des concentrations faibles (de l'ordre du µg/l) et susceptible d'être toxique, persistante et bioaccumulable.
« macropolluant » : DBO5, DCO, MES, NGL, NTK, N-NH4, N-NO2, N-NO3, PT.

B.2 – Les travaux réalisés sur le système de collecte

Travaux réalisés sur l'exercice 2025 :

CAVALAIRE :

- Réhabilitation partielle des réseaux d'eaux usées des rues du Bois Joly (415ml), Rigaud (11ml),
- Réparation ponctuelles et ragréage au mortier de 45 regards : Pagnol, Malmaison (40ml)
- PR Bonporteau/MARINA VIVA : Remplacement de l'armoire de commande des pompes.
- PR LE PORT / CAPITAINERIE : Mise en place d'un Sofrel S4W en remplacement du Sofrel S50, Remplacement d'un clapet
- PR LE SQUARE : Mise en place d'un traitement contre les odeurs (H²S) - Nutriox
Remplacement de 2 variateurs moteurs
- PR FLOTS BLEUS : Mise en place d'un Sofrel S4W en remplacement du Sofrel S50
- PR LES COLLIERES/PARDIGON : Remplacement du câblage puissance des 4 pompes

LA CROIX VALMER :

- Réhabilitation partielle des réseaux d'eaux usées des rues du Maréchal Juin (150mL), RD559 (365ml)
- Ragréage au mortier de 2 regards bd des cyprès
- PR 2 : Remplacement du démarreur moteur – Pompe 1 / Cuve 1
Maintenance du compresseur d'injection d'air
Remplacement du système d'injection d'air (tuyau – électrovanne – clapet)
- PR2bis/PR3 : Maintenance du compresseur d'injection d'air
Remplacement du système d'injection d'air (tuyau – électrovanne – clapet)
- PR NORD : Remplacement d'un démarreur moteur et de la pompe 1

SUR LES DEUX COMMUNES :

- Test de produit pour limiter les nuisances olfactives à proximité des postes de relevage + campagne de mesures pour déterminer les concentrations à proximité des postes de relevage

B.3 – Le contrôle et la surveillance du système de collecte**CAVALAIRE :****Curage des réseaux**

Le curage des réseaux est réalisé par l'hydrocureuse du SIVOM : Véhicule HUWER 150 bars, 335l/min. Deux agents sont assignés à ce véhicule et procèdent au curage des tronçons bouchés connus pour nécessiter un entretien régulier en raison soit de leur manque de pente soit de leur situation particulièrement sensible en période estivale.

Une convention de prix a également été passée avec une société privée pour des interventions urgentes lorsque l'hydrocureuse communale est en réparation ou dans l'impossibilité d'intervenir dans un délai respectable.

LA CROIX VALMER :

Contrôle trimestriel des sondes et systèmes de mesures sur l'ensemble des déversoirs suivant les prescriptions du manuel d'autosurveillance.

SUR LES DEUX COMMUNES :

Le SIVOM possède une caméra couleur à pousser de diamètre 45mm avec enregistreur numérique, utilisée en régie pour les tronçons inférieurs à 50 mètres linéaires et dont le diamètre varie de 100 à 300mm.

Contrôle du Dispositif d'Autosurveillance du réseau d'assainissement avec Chess Epur

Contrôles des raccordements

Le contrôle de conformité lors des ventes de biens a été rendu obligatoire le 1^{er} septembre 2023. Il porte sur la séparation des réseaux eaux usés et eaux pluviales. Les contrôles des copropriétés sont réalisés sur les parties communes par la société ARES/PRELEVEO alors que ceux des maisons individuelles sont réalisés par des agents du SIVOM.

B.4 – L'entretien du système de collecte**B.4.1 – Récapitulatif des opérations d'entretien****CAVALAIRE**

Des interventions de curage sont réalisées sur les postes de relevage :

- postes principaux (Collières, Pardigon, Port) : 1 fois tous les 15 jours en été, et 1 fois par mois le reste de l'année. Pour le Poste du Square, seule une vérification annuelle de l'état des clapets est suffisante.

- postes secondaires (Autres) : 2 fois par an.

En période estivale, les points sensibles du réseau font l'objet d'un entretien régulier pour éviter les bouchages, notamment le réseau plage du centre-ville qui est curé toutes les semaines. Les autres points particuliers du réseau faisant l'objet d'un entretien préventif sont les capitaineries privée et publique 1 fois par semaine, les WC de la maison de la mer 2 fois par semaine, la rue Léon Blum 1 fois par semaine, les rues Frédéric Mistral, le centre d'Animation du Port, l'avenue de la Vigie 1 fois par mois. Enfin, les réseaux des plages (entre Dauphin plage et les 3 pins), de la rue du Port, de l'avenue Charles de Gaulle, de la rue de la bergerie, de la rue des sables, de la rue de la baie et de la rue des myrtes font l'objet d'un entretien 1 fois par an.

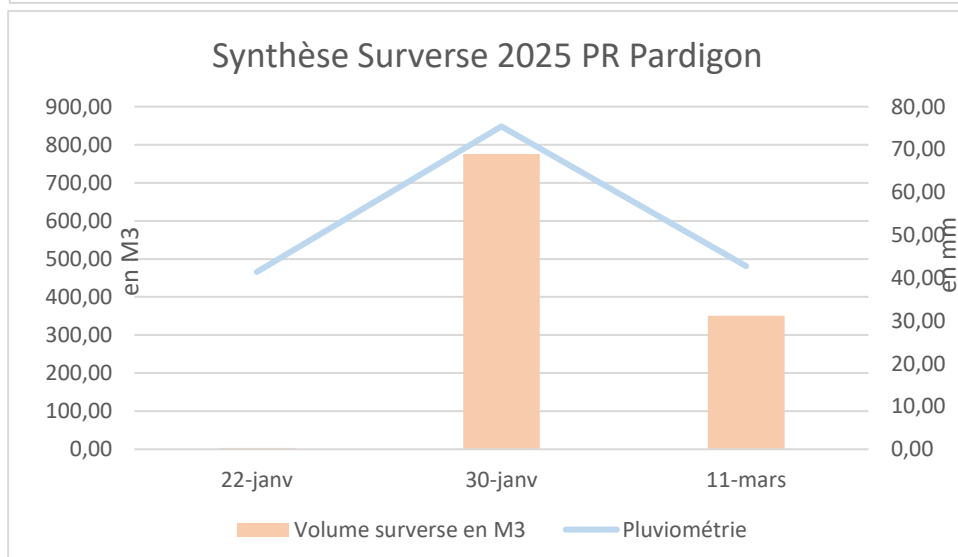
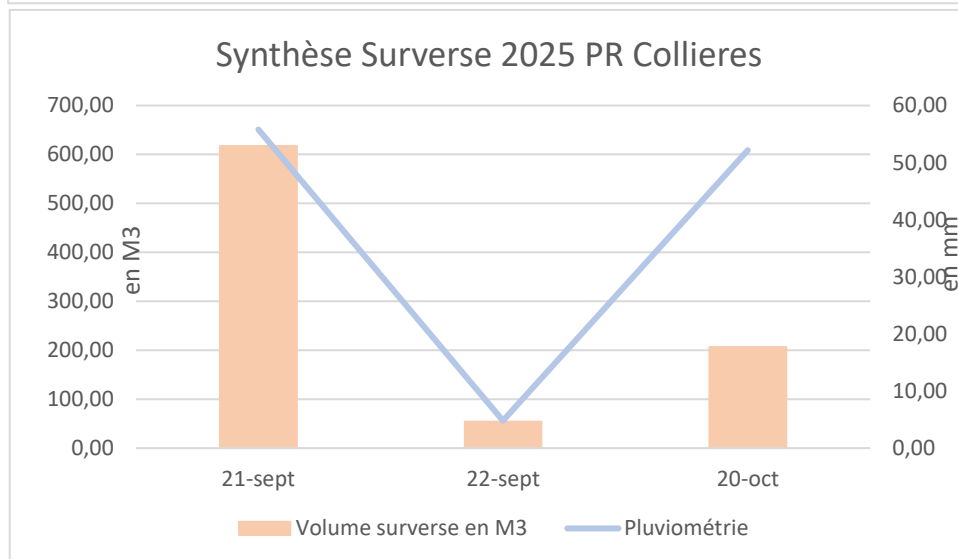
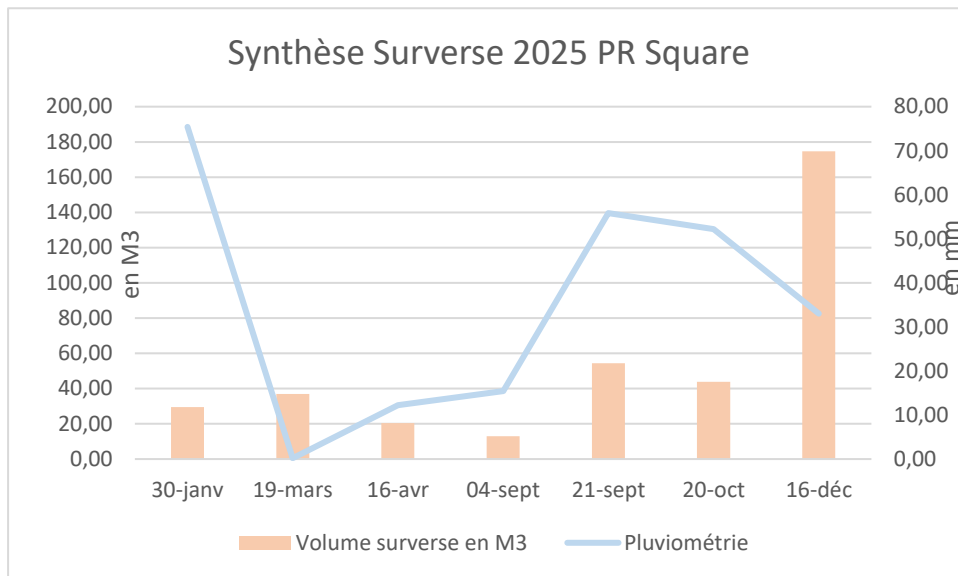
LA CROIX VALMER :

- Tournée de vérification et d'entretien de tous les postes de relevage chaque jour pendant la période estivale par les agents du SIVOM.

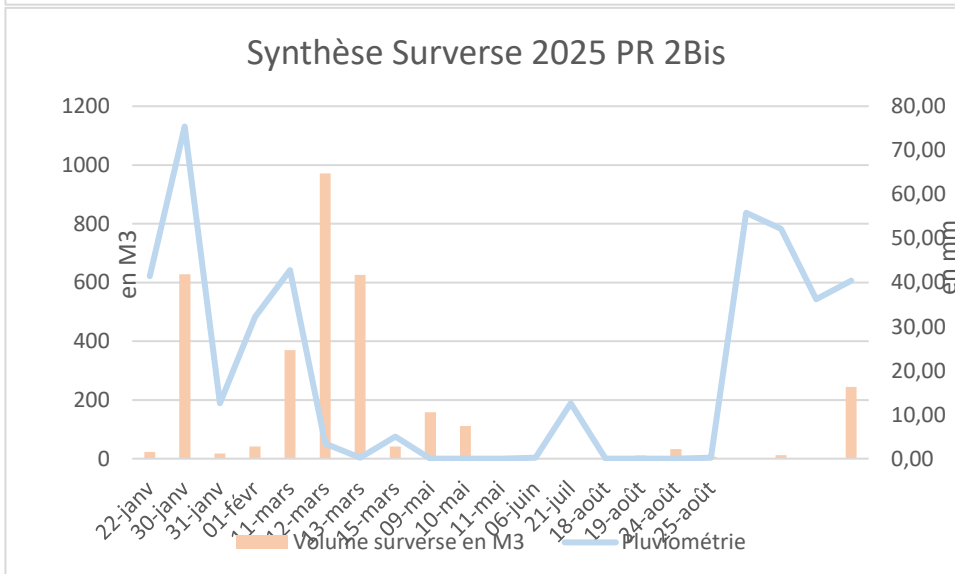
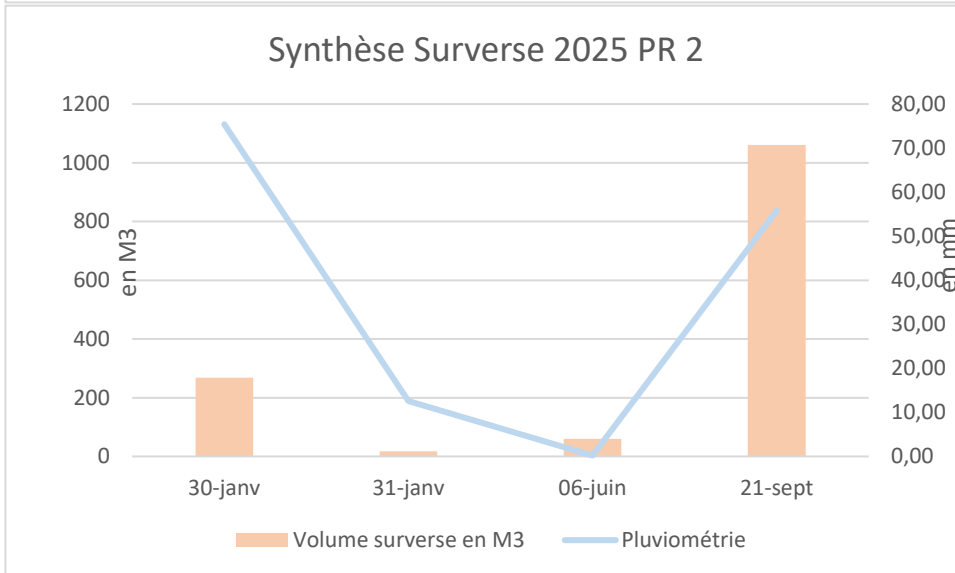
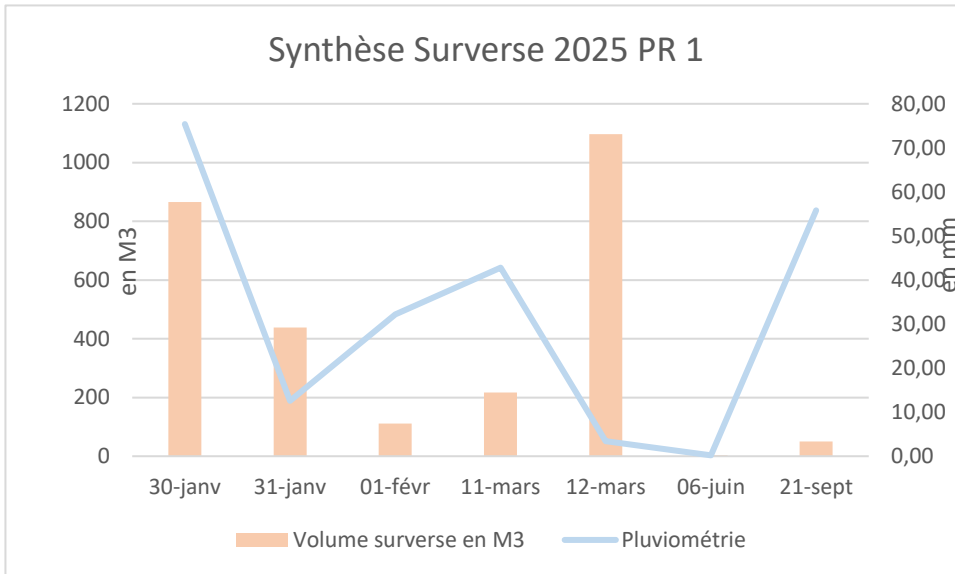
- Curage et nettoyage des postes de relevage deux à trois fois par an fait par un vidangeur professionnel ou par l'hydrocureuse du SIVOM.

B.4.2 – Quantités et destinations des sous-produits évacués au cours de l'année

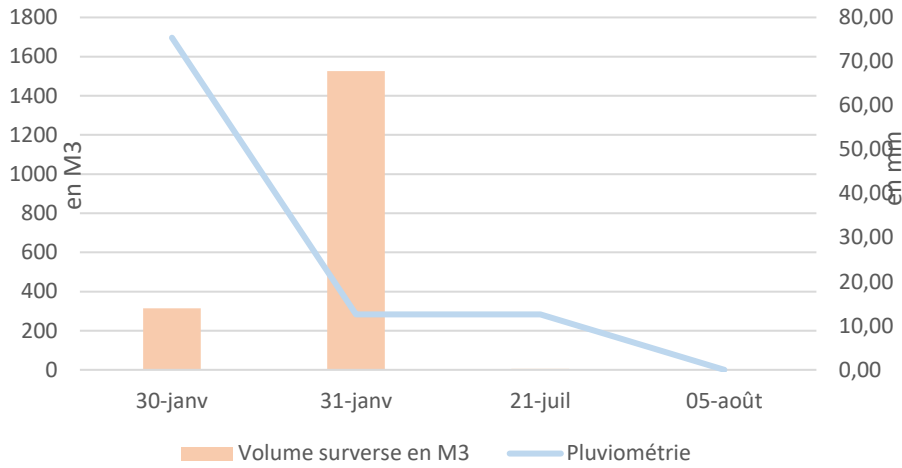
Suite au transfert de compétence au SIVOM du littoral des Maures, l'ensemble des sous-produits sont évacués directement à la STEP gérée par le SIVOM du littoral des Maures.

B.5 – Bilan des déversements au milieu par le système de collecte**B.5.1 – Bilan des volumes déversés au milieu par le système de collecte****CAVALAIRE :**

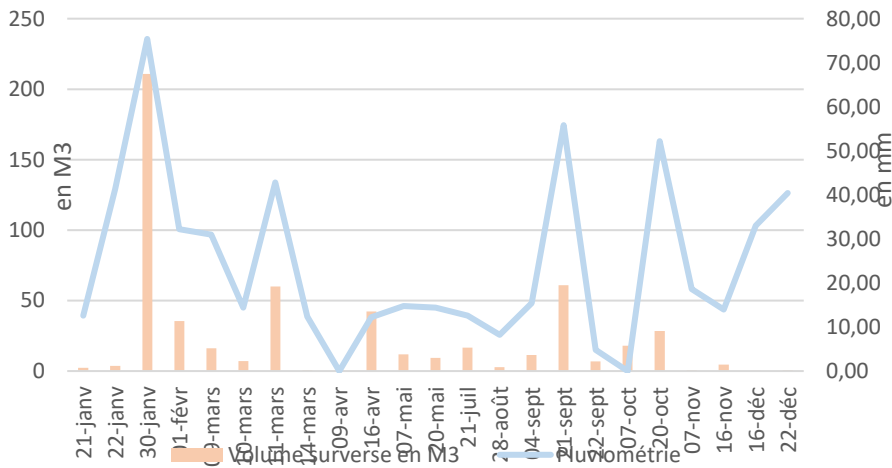
LA CROIX VALMER :



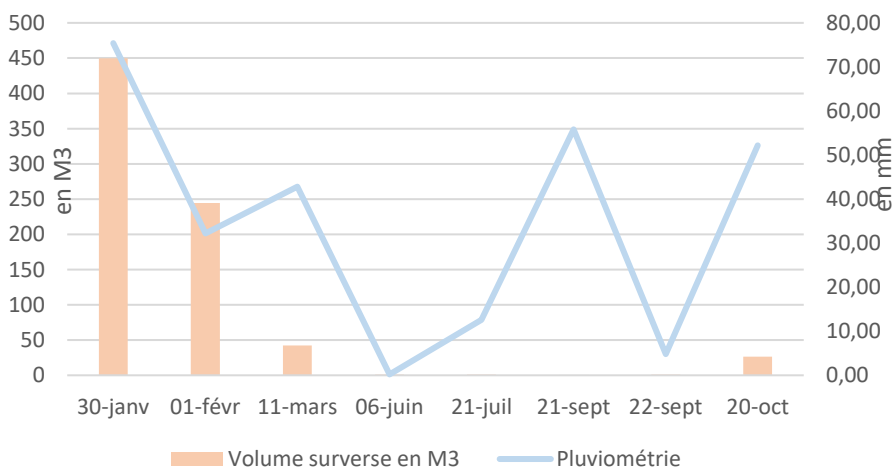
Synthèse Surverse 2025 PR 3

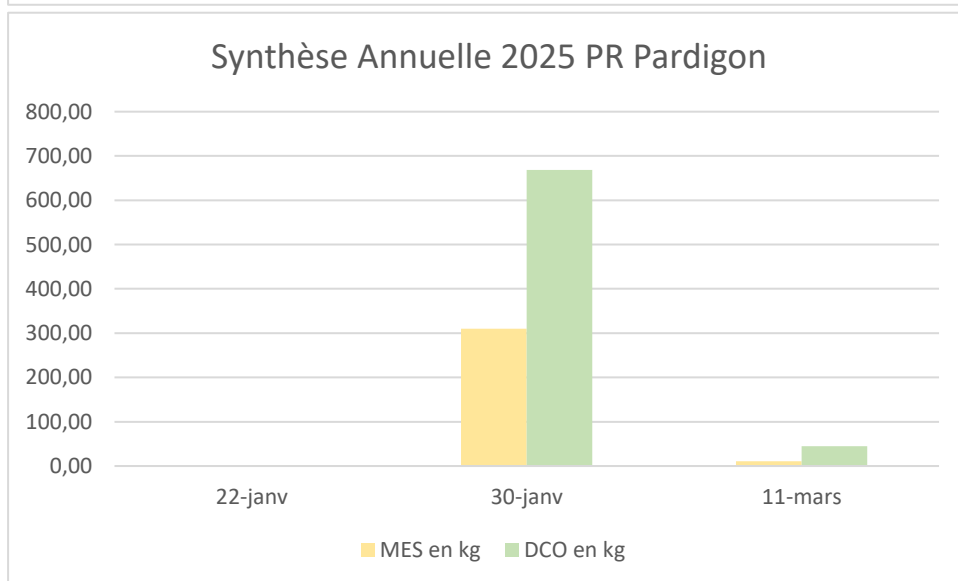
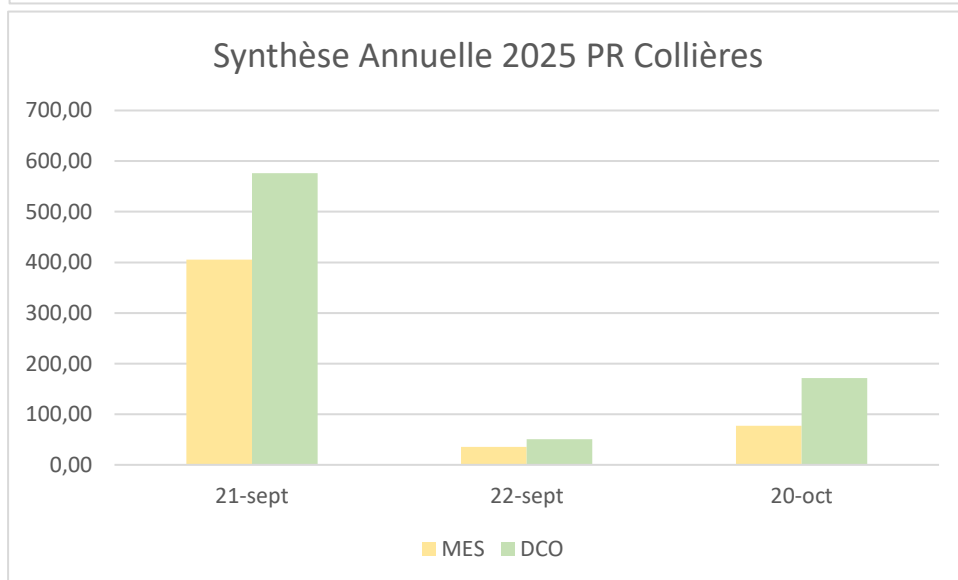
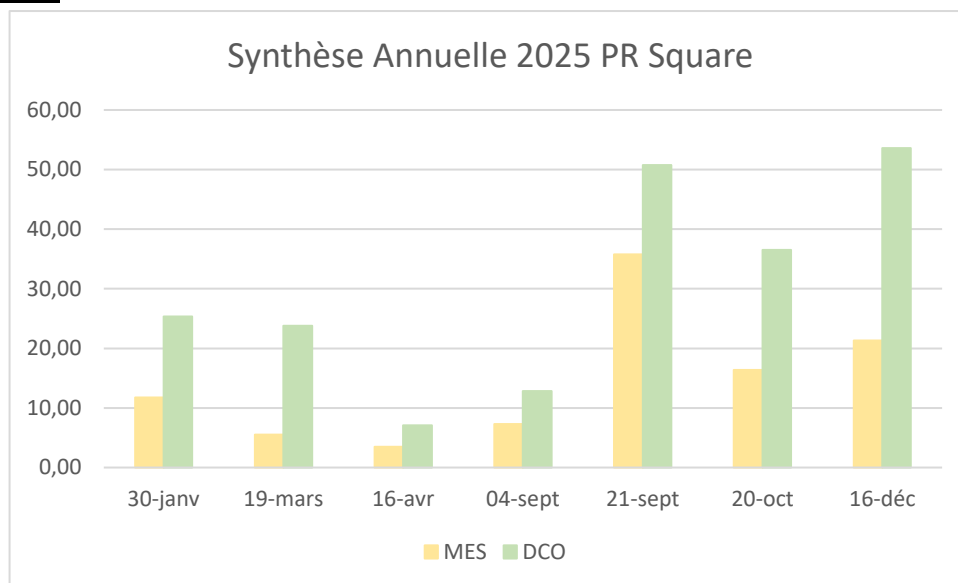


Synthèse Surverse 2025 PR Nord



Synthèse Surverse 2025 DO Ricarde



B.5.2 – Bilan des charges de pollution déversées au milieu par le système de collecte**CAVALAIRE :**

LA CROIX VALMER :

Non concerné : charge polluante des DO \leq 600 kg/j de DBO5, seuls les volumes déversés sont enregistrés et déclarés.

B.5.3 – Tableau récapitulatif des déversements au milieu par le système de collecte**LA CROIX VALMER :**

Répartition des déversements	Déversements de temps sec		Déversements de temps de pluie	
	Nombre jours		Nombre jours	
PR1	0		7	
PR2	0		4	
PR2 BIS	0		21	
PR3	0		4	
PR NORD	0		23	
DO LA RICARDE	0		8	

La méthode utilisée pour l'estimation des volumes déversés est une mesure sur lame déversante :

- Mesure faite par ultrasons pour le DO La Ricarde et PR1.
- Mesure faite par sonde piézométrique pour les autres.

CAVALAIRE

Répartition des déversements	Déversements de temps sec				Déversements de temps de pluie			
	Nbre jours	Volum e (m3)	MES (kg)	DCO (kg)	Nbre jours	Volum e (m3)	MES (kg)	DCO (kg)
PR Square					7	372,24	101,53	209,92
PR Collières					3	877,90	518,23	798,26
PR Pardigon					3	1129,62	321,23	714,68
Totaux					13 (10 jours différents)	2380,26	940,98	1722,85

La méthode de calcul utilisée prend en compte les concentrations moyennes journalières en entrée de station d'épuration pour déterminer les quantités de MES et de DCO déversées au milieu naturel.

B.6 – Synthèse du suivi métrologique du dispositif d'autosurveillance

CAVALAIRE :

Récapitulatif des opérations de maintenance et de vérification réalisées sur le dispositif d'autosurveillance

En cas de panne, de dysfonctionnement ou de données contradictoires sur les sondes piézo CNR6 servant à mesurer le débit des déversoirs d'orage, un diagnostic est effectué en interne, notamment une vérification de l'enregistrement des hauteurs et débits devant être mesurés par la sonde. Les groupes électrogènes qui secourent ces 3 postes de relevage sont contrôlés (prise de relai en cas de coupure électrique) selon une fréquence mensuelle.

Résultats des opérations de vérification réalisées sur le dispositif d'autosurveillance

Conformément au manuel d'autosurveillance validé par la Police de l'Eau le 8 juin 2016 et révisé en juin 2017, la vérification des sondes de surverse est effectuée 2 fois par an.

LA CROIX VALMER :

Récapitulatif des opérations de maintenance et de vérification réalisées sur le dispositif d'autosurveillance

Contrôle des étalonnages au niveau des déversoirs d'orages des appareils de mesure pour tous les postes de relevage (CDA) fait par la société Chess' Epur.
Contrôle des organes de mesure de surverses trimestriellement suivant le manuel d'autosurveillance.

B.7– Conclusion du bilan annuel du système de collecte

LA CROIX VALMER :

Les travaux réalisés cette année permettent de continuer d'améliorer l'état du réseau d'assainissement.

Dans la suite du SDA, des investigations complémentaires sont en cours pour identifier et résoudre les problèmes d'intrusions d'eaux claires parasites dans le réseau d'eaux usées. Plusieurs lotissements et copropriétés sont responsables de grandes quantités d'ECP, des démarches sont actuellement en cours pour accompagner les syndicats à localiser au mieux les sources d'entrées pour réaliser des travaux de réparation ou de réhabilitation de réseaux.

On note toutefois un dysfonctionnement récurrent : la faiblesse du réseau de distribution d'énergie ou son vieillissement qui occasionne parfois des pannes à répétitions et qui est responsable des débordements par temps sec de PR2Bis. Une mise à jour du SDA a été lancée fin 2025 de manière à envisager : une modification du zonage actuel et l'installation de motopompe sur les PR1 à 3 pour pallier aux défaillances du réseau d'énergie. Les années à venir permettront de sécuriser le fonctionnement des postes de relevage en renouvelant les armoires et en les simplifiant.

Le PR Nord déborde très souvent. Dans le cadre des contrôles de conformité, il a été détecté que toutes les eaux de pluies des bâtiments d'une copropriété à proximité sont raccordées dans le réseau d'eaux usées. Les travaux de mise en conformité ont bien été réalisés mais cela reste insuffisant. Une étude de son dimensionnement a été conduite en 2025 qui conclut en la nécessité de remplacer la canalisation de refoulement. Ces travaux sont programmés pour 2027.

CAVALAIRE :

Les dispositifs d'autosurveillance fonctionnent.

Les quelques débordements qui ont eu lieu sont dus à la présence d'eaux parasites (aléatoires – pluie).

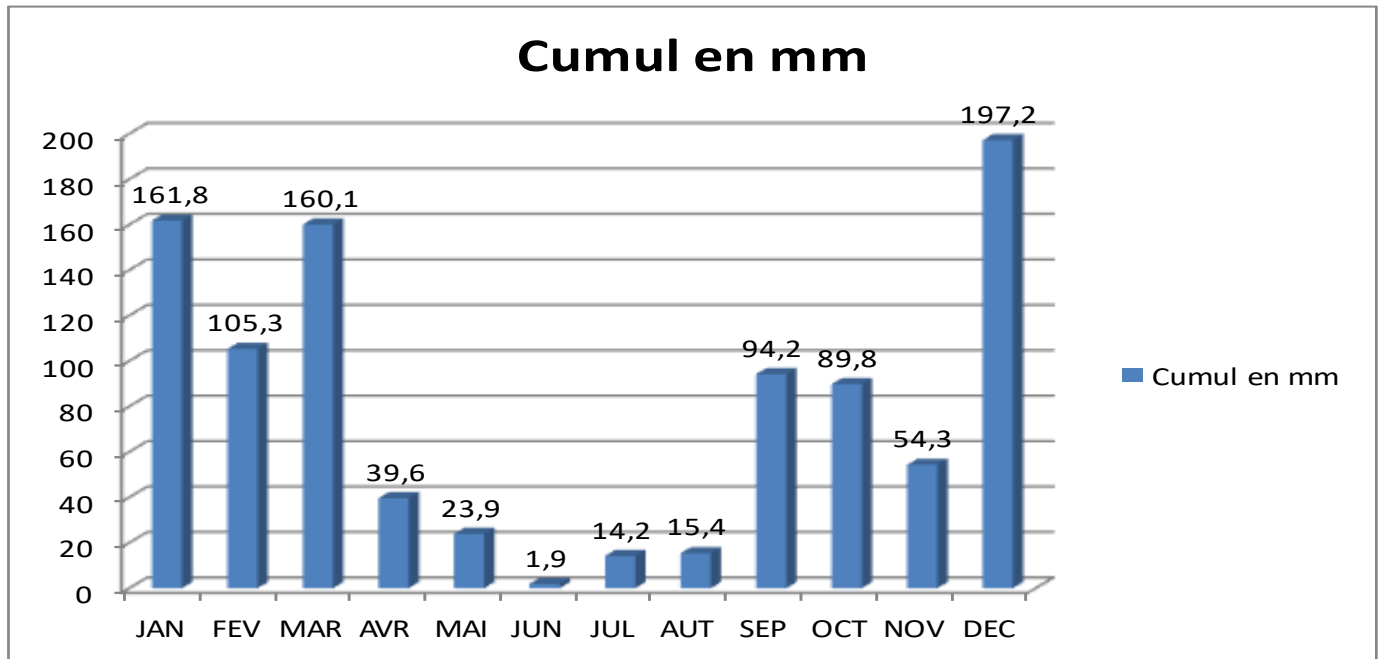
Dans le but d'identifier et de réduire ces eaux parasites, une campagne d'essais à la fumée réalisée en interne a débuté fin 2013 et se poursuit sur l'ensemble de la commune. Des régularisations ont eu lieu et les résultats de l'année 2018 laissent entrevoir une réduction d'environ 20% de ces volumes d'eaux parasites (par rapport aux données de l'année 2014). Pour poursuivre cette démarche, un nouveau SDA a défini un vaste programme de travaux sur les réseaux de la commune de Cavalaire.

SUR LES 2 COMMUNES :

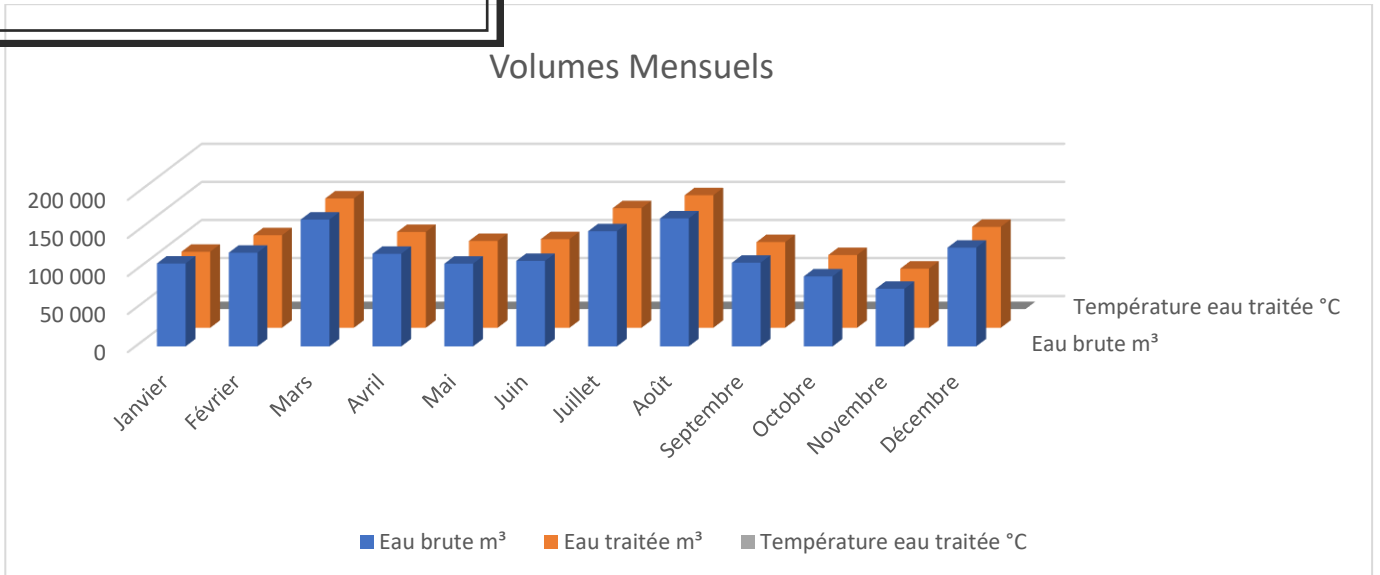
Les contrôles de conformité se poursuivent.

- C -

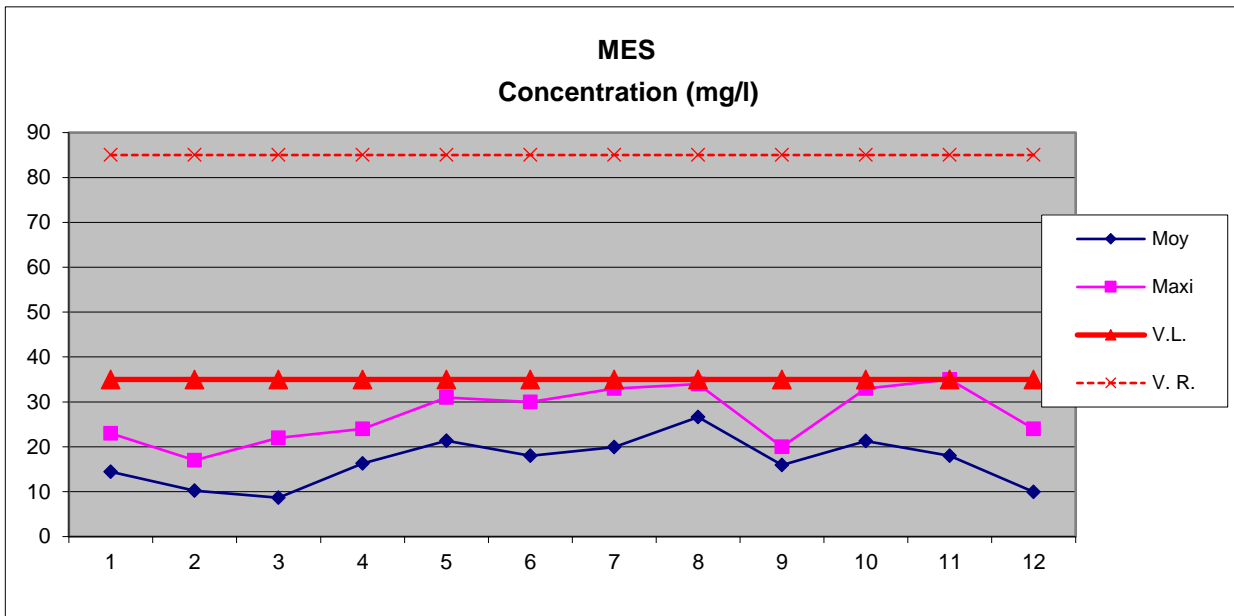
**BILAN ANNUEL
du système de traitement**

C.1 – Bilan des volumes d'eau 2025**Pluviométrie 2025****Cumul** 957.7 mm**Volumes mensuels en m3 entrants et sortants sur la station**

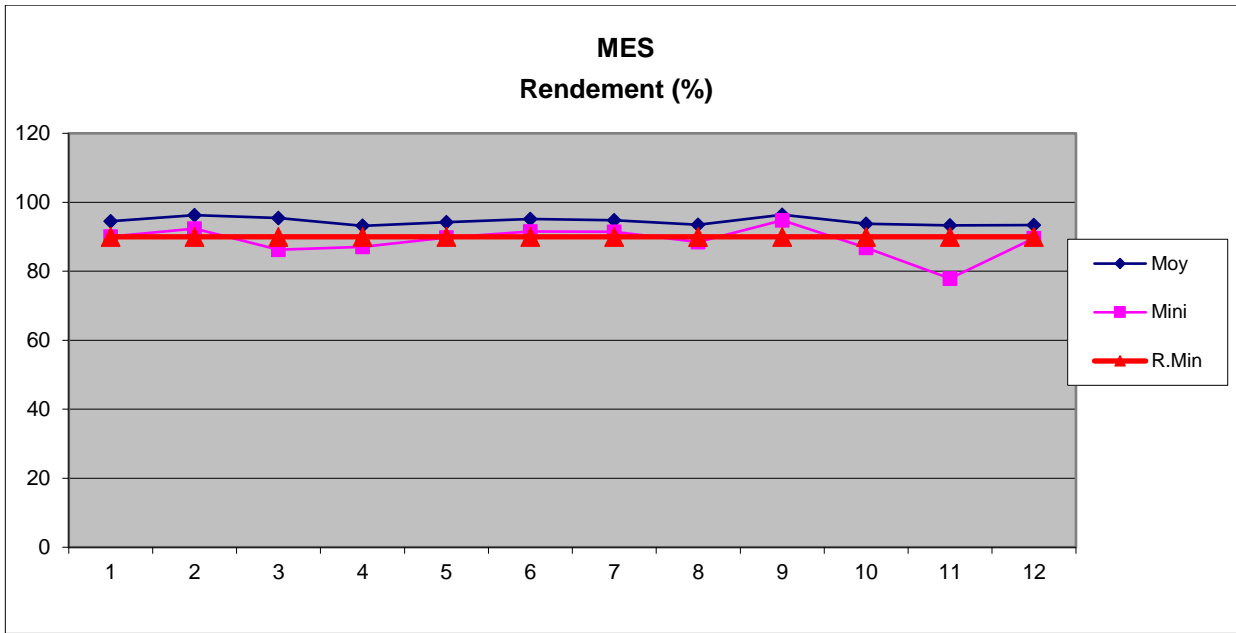
Mois	Eau brute m ³	Eau traitée m ³	Température eau traitée °C
Janvier	108 917	99 836	16,5
Février	123 087	121 568	16,3
Mars	166 563	169 902	17,4
Avril	121 669	125 938	19,6
Mai	108 742	114 046	21,3
Juin	112 354	116 430	24,6
Juillet	151 305	157 168	26,2
Août	168 150	174 164	28,1
Septembre	109 958	112 576	27,5
Octobre	91 913	95 556	25,4
Novembre	75 663	77 664	20,4
Décembre	129 742	132 572	18,4
Total	1 468 063	1 497 420	21,808333



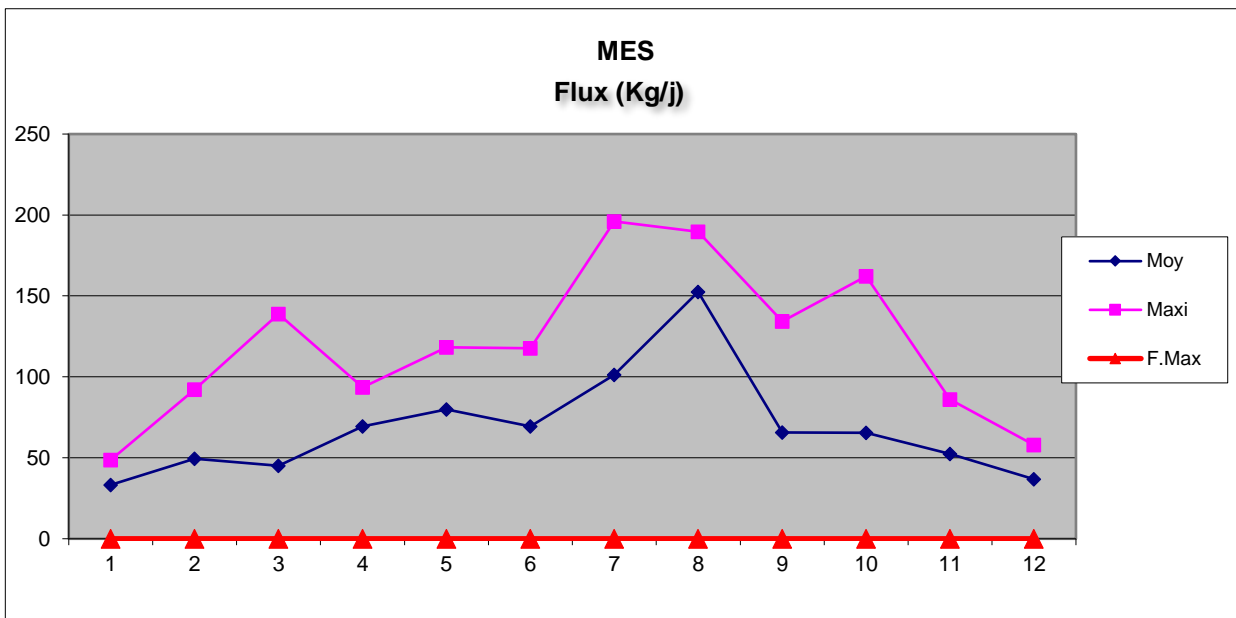
Concentration MES (mg/l) eau traitée



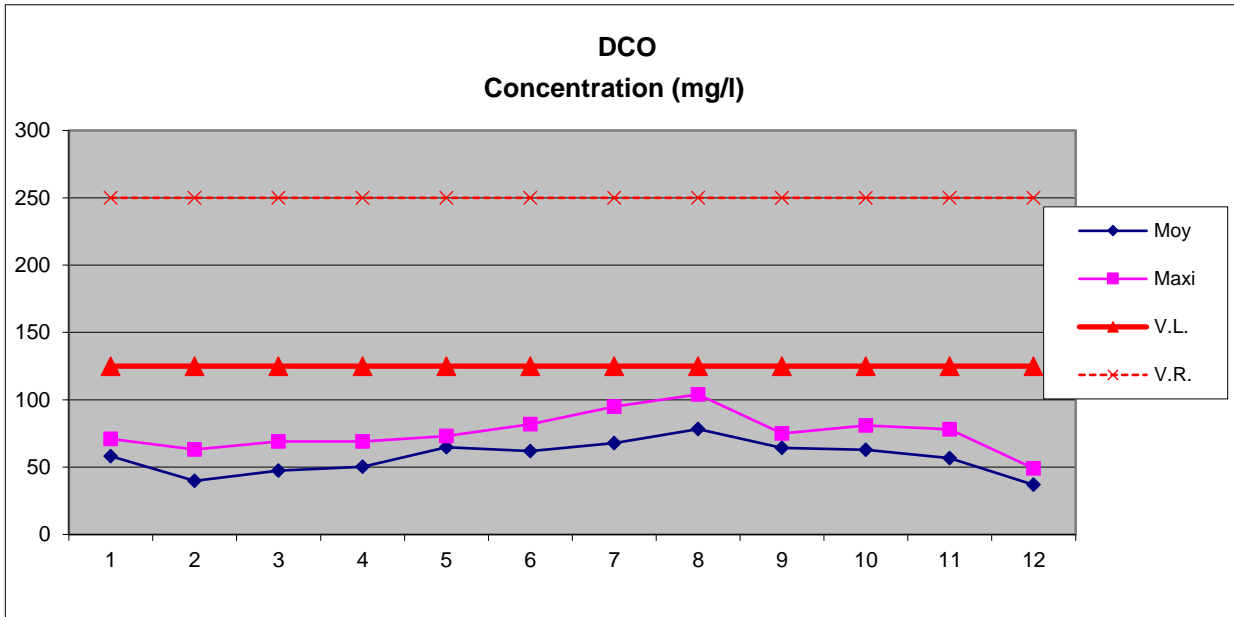
Rendement MES %



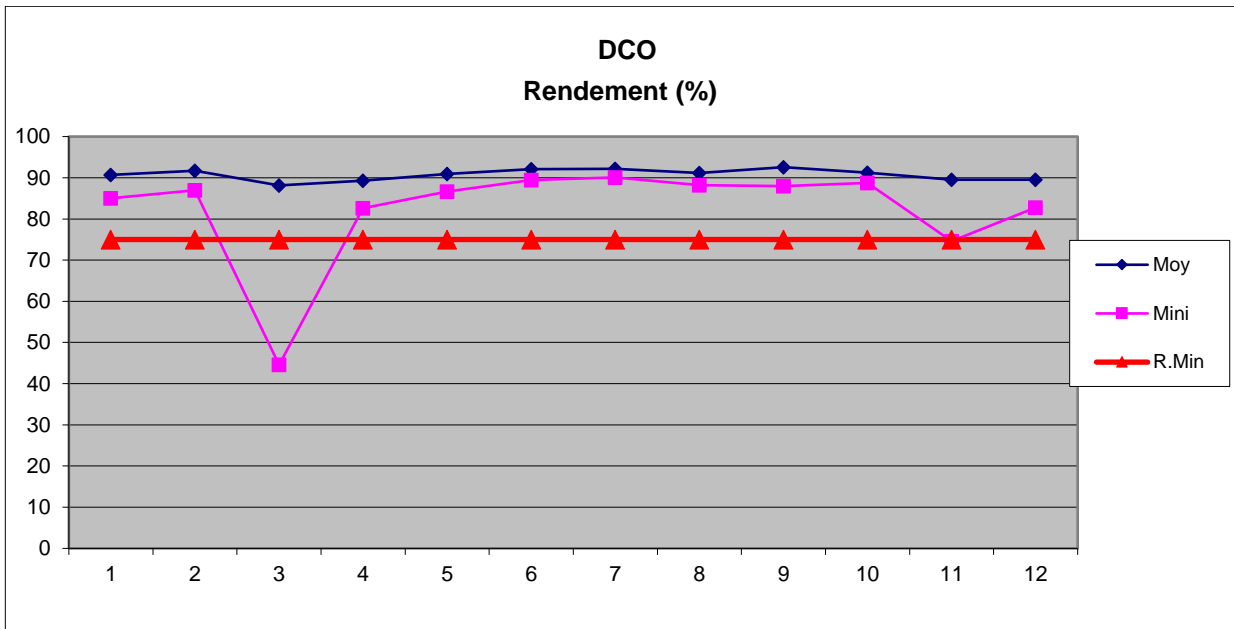
Flux MES (kg/j)



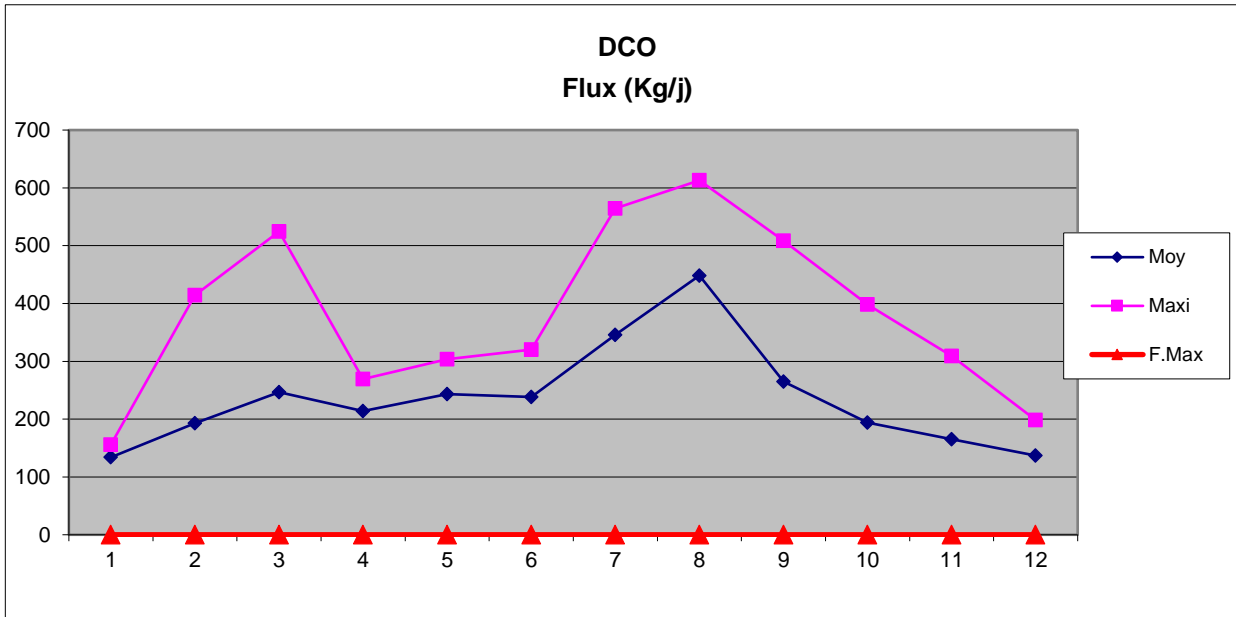
Concentration DCO eau traité



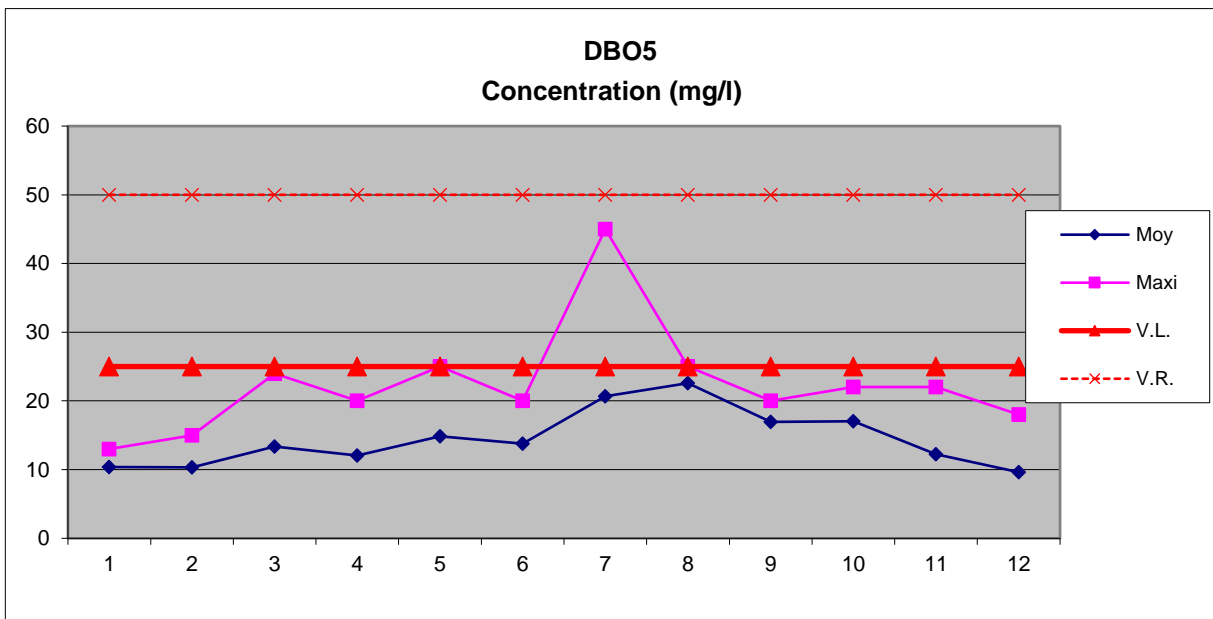
Rendement DCO (%)

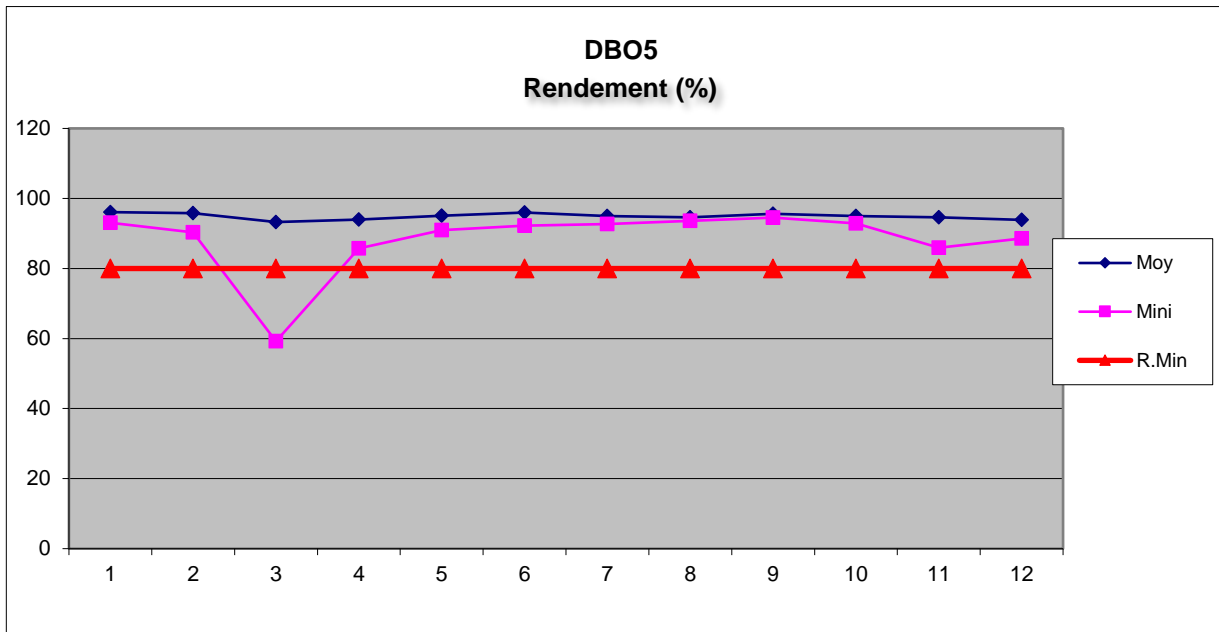
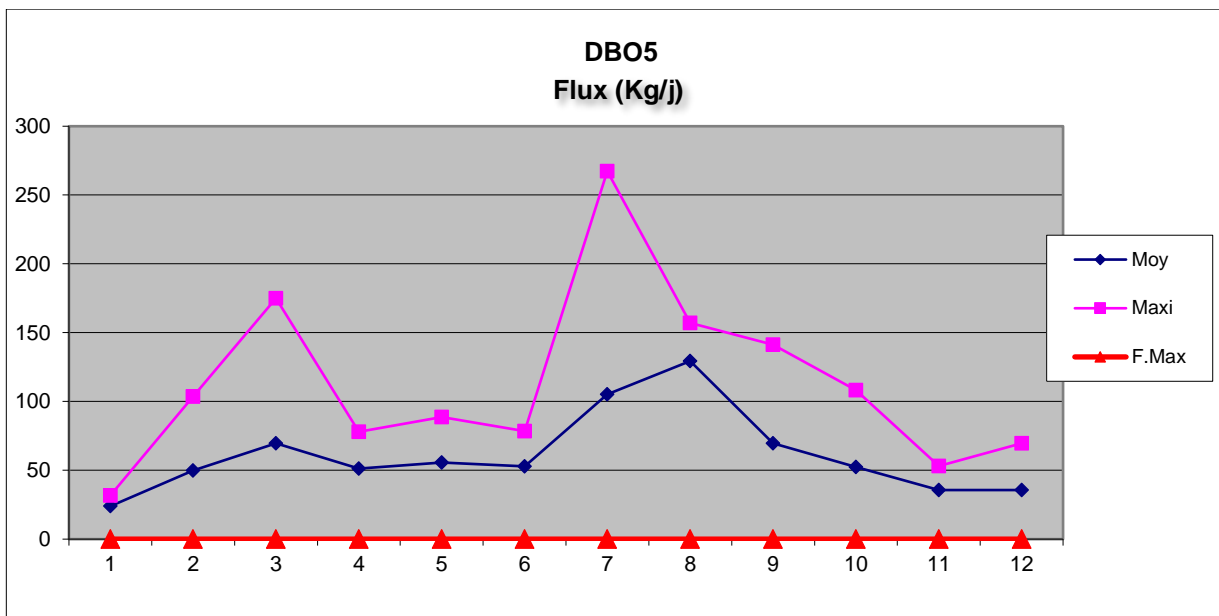


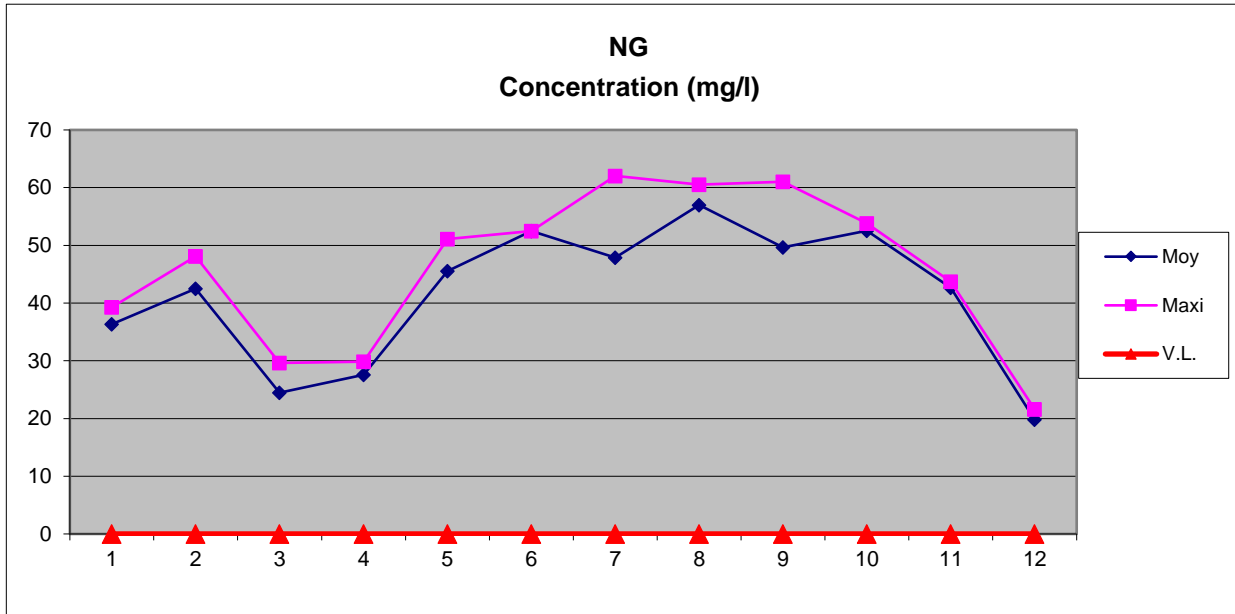
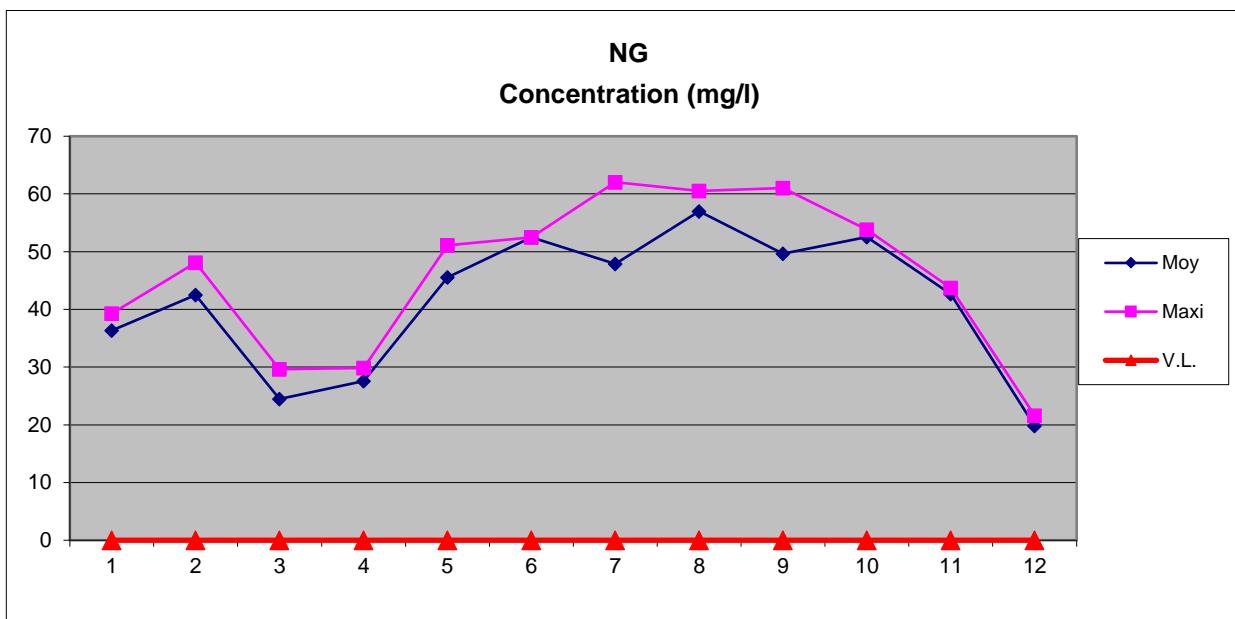
Flux DCO (kg/j)

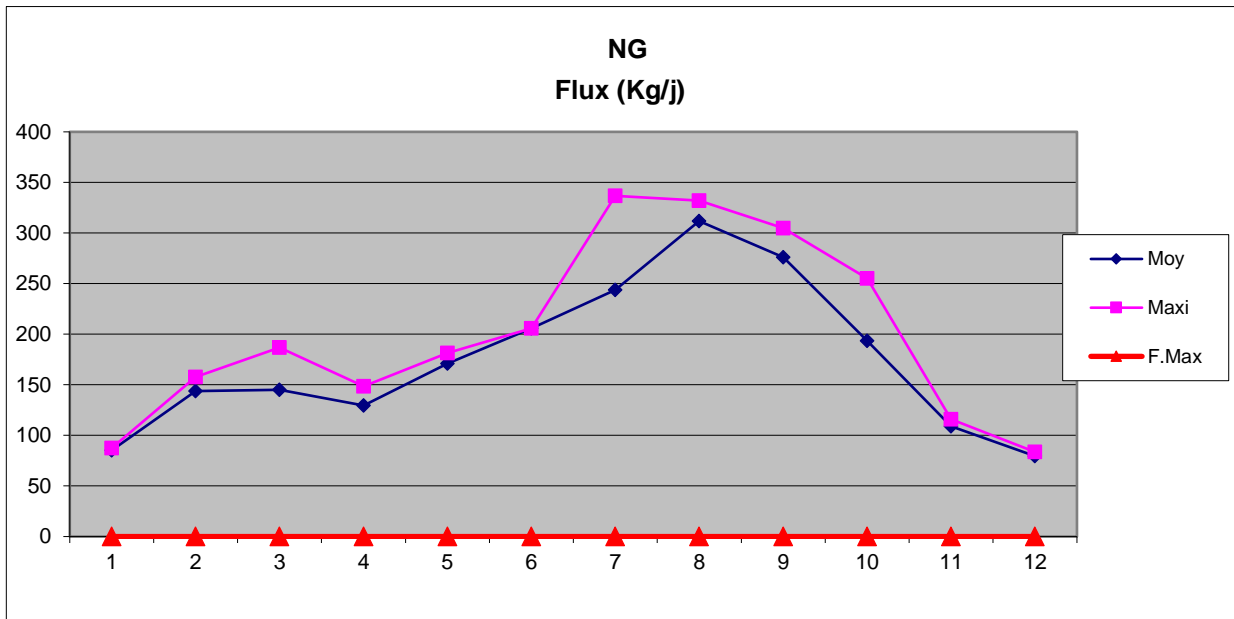
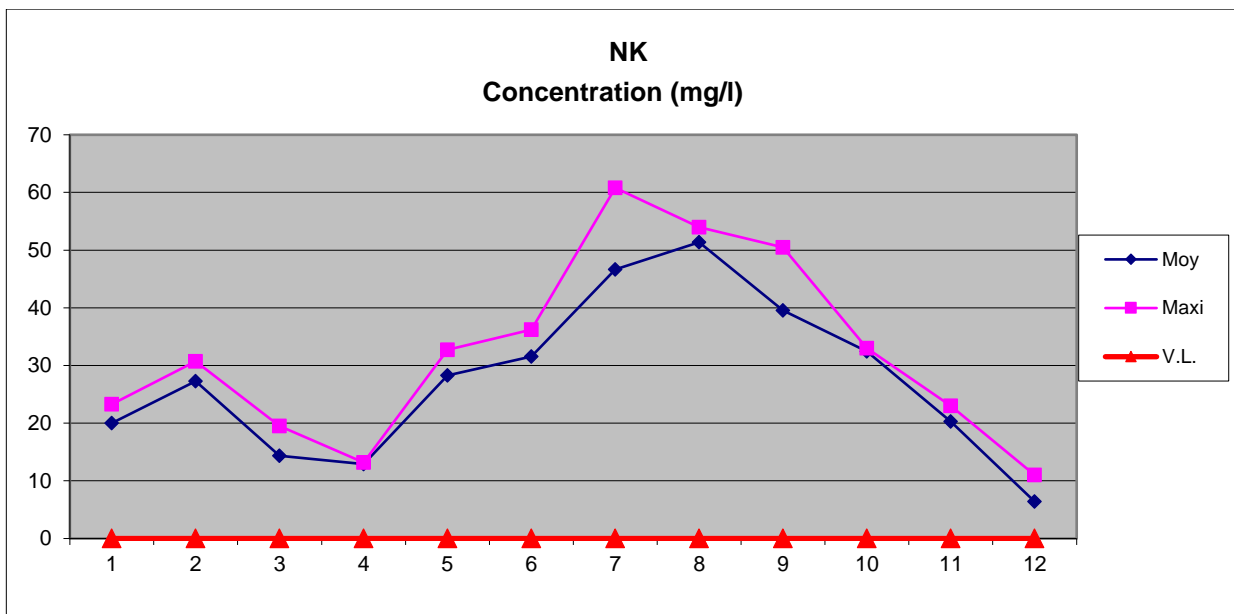


Concentration DBO eau traitée

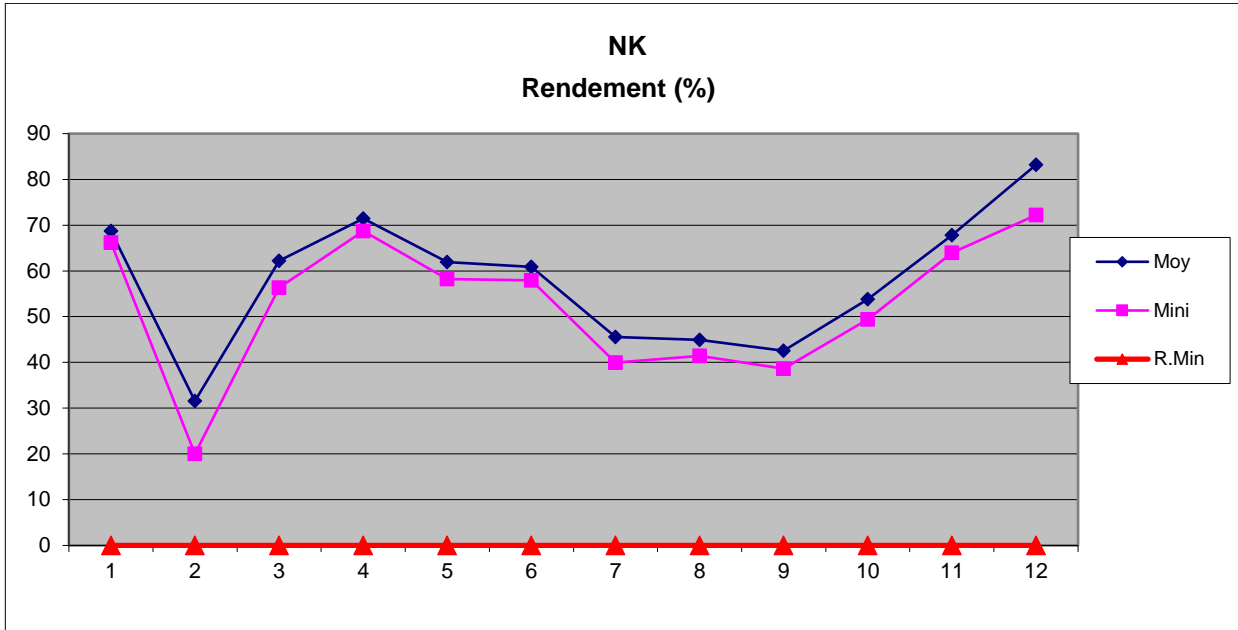


Rendement DBO (%)**Flux DBO (kg/j)**

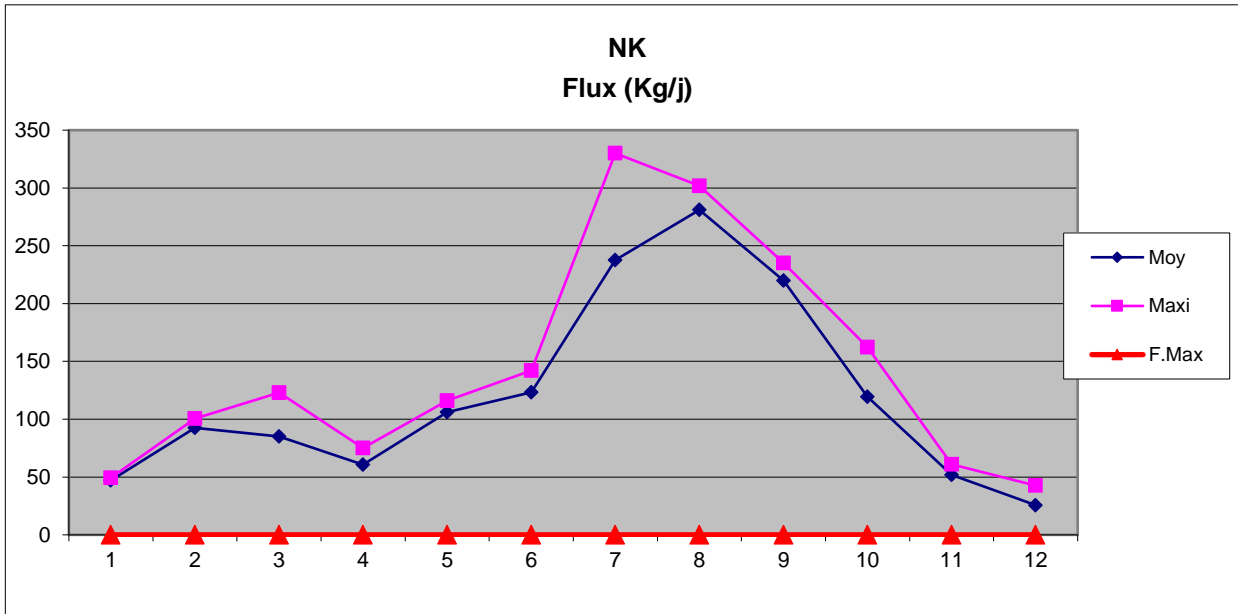
Concentration NG eau traitée**Rendement NG (%)**

Flux NG (kg/j)**Concentration NK eau traitée**

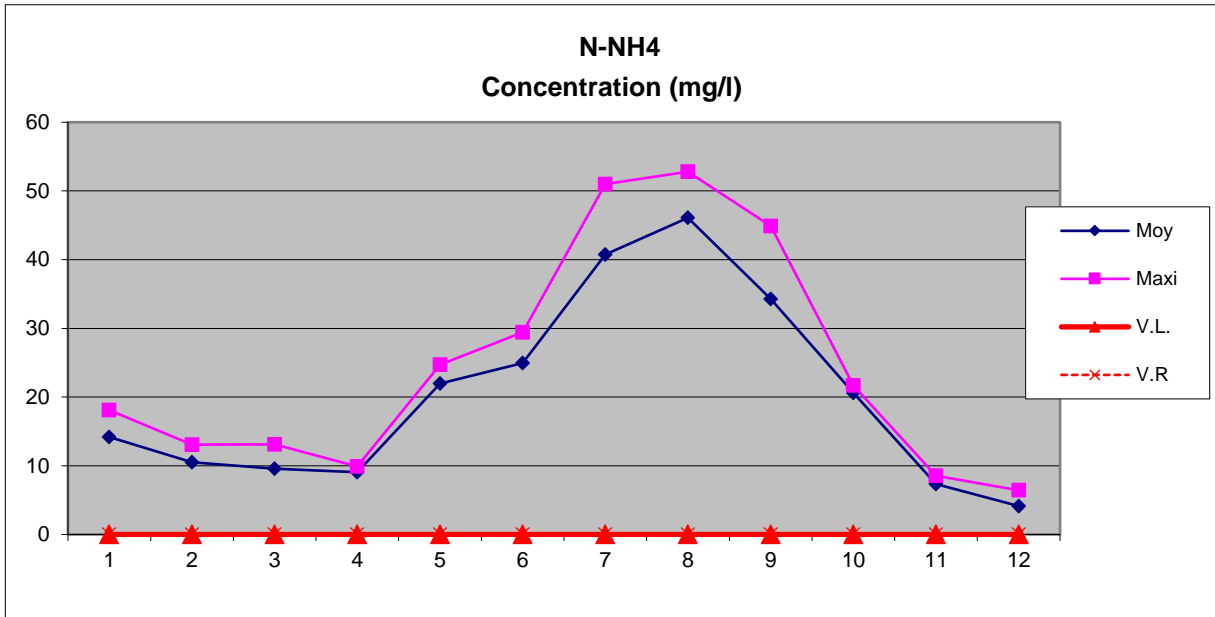
Rendement NK %



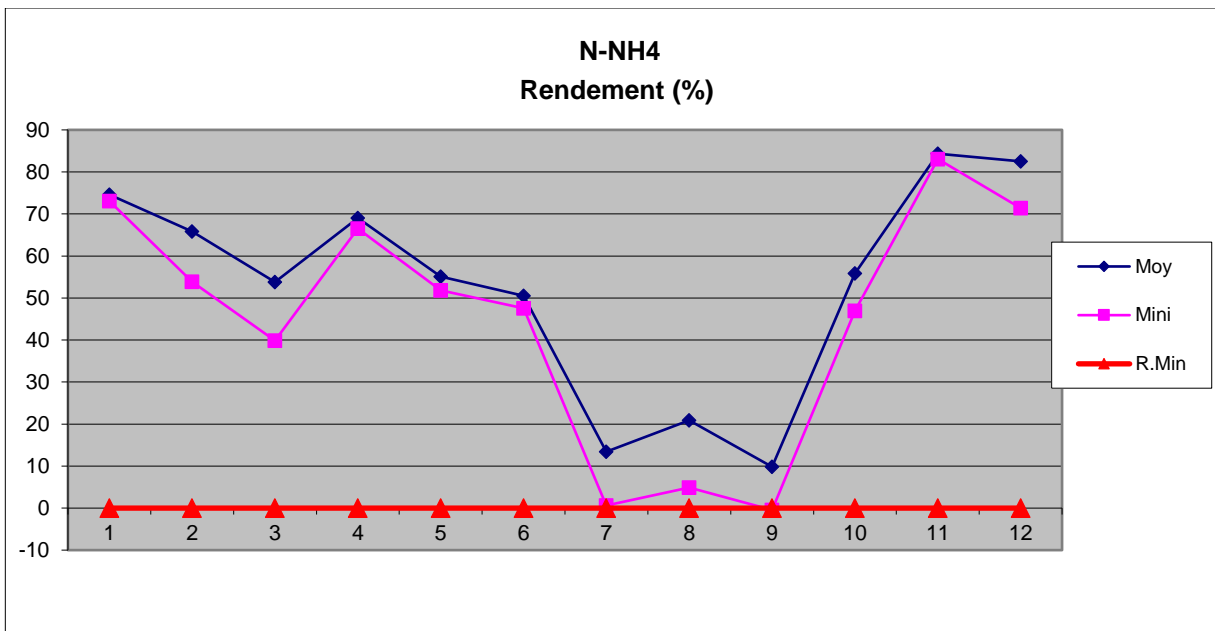
Flux NK (kg/j)



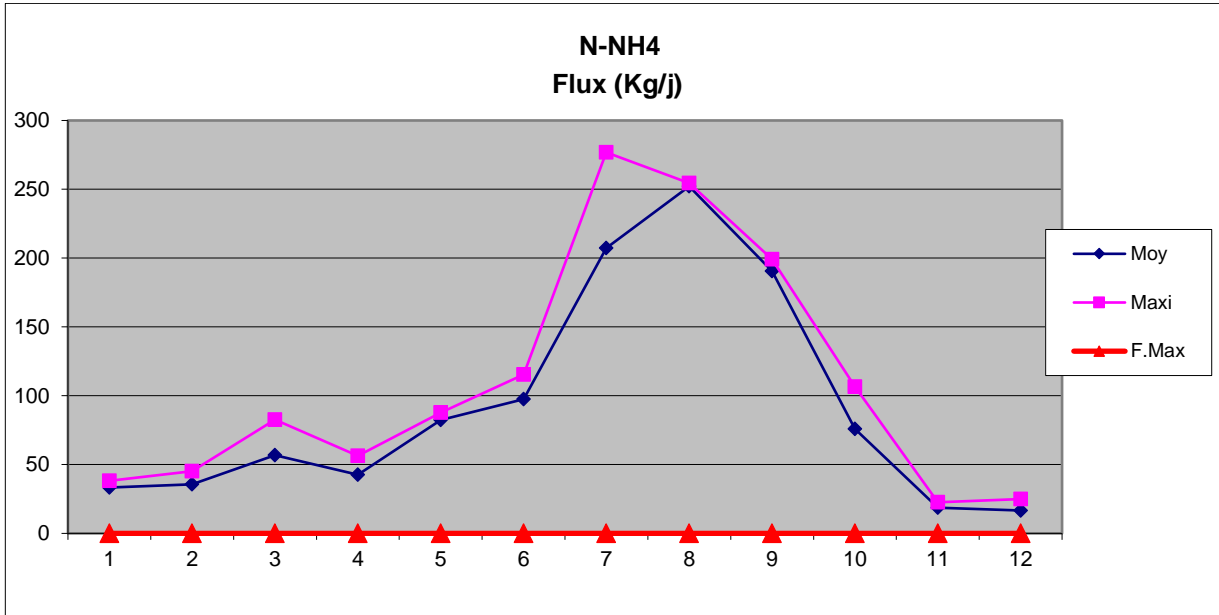
Concentration N-NH4 (mg/l) eau traitée



Rendement N-NH4 %



Flux N-NH4 (kg/j)



C.2 – Bilan de la pollution traitée et rejetée

Mois	Pluie cumulée en mm	Informations	Pluie (mm)	Vol. rejeté par DO (m3)	Vol. rejeté par le by-pass (m3)	Débit, jour, totale m3/j. (A3)	Concentrations, flux en sortie et rendements (1) (prise en compte partiellement DO en tête de STEU (A2))																							
							MES			DCO			DBO5			NG			NK			N-NH4			PT					
							Conc. mg/l	Rend.	Flux kg/J	Conc. mg/l	Rend.	Flux kg/J	Conc. mg/l	Rend.	Flux kg/J	Conc. mg/l	Rend.	Flux kg/J	Conc. mg/l	Rend.	Flux kg/J	Conc. mg/l	Rend.	Flux kg/J	Conc. mg/l	Rend.	Flux kg/J	Conc. mg/l	Rend.	Flux kg/J
Janvier	161,8	Moyenne (1)	5,2	0	164	3513	14,4	94	33	58,1	91	134	10,4	96	24	36,3	44	85,4	20,0	69	47,0	14,2	75	33,4	2,1	73	5,0			
Valeur extrême (2)		45,5	0	5091	17643	23,0	90	49	71,0	85	156	13,0	93	32	39,3	43	87,6	23,3	66	49,3	18,1	73	38,3	2,9	67	6,1				
Nb de dépassement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Février	105,3	Moyenne	3,8	0	0	4396	10,2	96	49	39,8	92	193	10,3	96	50	42,5	-5	143,9	27,3	32	92,5	10,5	66	35,6	1,5	66	5,2			
Valeur extrême		55,0	0	0	16985	17,0	92	92	63,0	87	415	15,0	90	104	48,1	-23	157,8	30,7	20	100,7	13,1	54	45,2	1,6	65	5,5				
Nb de dépassement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Mars	160,1	Moyenne	5,2	0	0	5373	8,7	95	45	47,3	88	246	13,4	93	70	24,5	38	145,1	14,4	62	85,1	9,6	54	56,8	2,7	56	16,0			
Valeur extrême		37,0	0	0	13584	22,0	86	139	69,0	45	525	24,0	59	175	29,6	36	186,8	19,5	56	123,0	13,1	40	82,6	3,3	46	20,8				
Nb de dépassement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Avril	39,6	Moyenne	1,3	0	0	4056	16,3	93	69	50,3	89	214	12,1	94	51	27,6	40	129,6	12,9	71	60,6	9,1	69	42,7	0,9	84	4,0			
Valeur extrême		16,6	0	0	6441	24,0	87	94	69,0	83	269	20,0	86	78	29,9	39	148,4	13,2	69	75,2	9,9	67	56,4	1,0	79	5,8				
Nb de dépassement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Mai	23,9	Moyenne	0,8	0	0	3508	21,3	94	80	64,8	91	243	14,9	95	56	45,6	39	171,0	28,3	62	106,1	22,0	55	82,4	2,9	70	10,7			
Valeur extrême		9,2	0	0	4123	31,0	90	118	73,0	87	304	25,0	91	89	51,1	35	181,3	32,7	58	116,0	24,7	52	87,6	3,8	57	13,5				
Nb de dépassement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Juin	1,9	Moyenne	0,1	0	0	3745	18,0	95	69	61,9	92	238	13,8	96	53	52,5	39	205,9	31,6	61	123,3	25,0	50	97,5	1,6	83	6,2			
Valeur extrême		1,9	0	0	3930	30,0	92	118	82,0	89	320	20,0	92	78	52,5	39	205,9	36,2	58	142,0	29,4	48	115,3	1,7	80	6,6				
Nb de dépassement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Juillet	14,2	Moyenne	0,5	0	0	4881	19,9	95	101	67,9	92	346	20,7	95	105	47,9	44	243,7	46,7	46	237,5	40,7	13	207,3	3,1	67	15,6			
Valeur extrême		13,8	0	0	6021	33,0	91	196	95,0	90	564	45,0	93	267	62,0	39	336,8	60,8	40	330,0	51,0	1	276,8	4,0	62	21,7				
Nb de dépassement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Août	15,4	Moyenne	0,5	0	0	5424	26,6	93	152	78,2	91	448	22,6	95	129	57,0	39	311,8	51,4	45	281,0	46,1	21	252,1	4,4	59	24,1			
Valeur extrême		14,1	0	0	6150	34,0	89	190	104,0	88	613	25,0	94	157	60,5	35	331,9	54,0	41	301,7	52,8	5	254,6	5,0	51	24,3				
Nb de dépassement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Septembre	94,2	Moyenne	3,1	0	0	3665	15,9	96	66	64,4	93	265	16,9	96	70	49,7	29	275,9	39,6	43	219,8	34,3	10	190,5	4,4	58	24,3			
Valeur extrême		71,0	0	0	8254	20,0	95	134	75,0	88	508	20,0	95	141	61,0	26	304,9	50,5	39	235,2	44,9	0	199,1	5,0	53	35,6				
Nb de dépassement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Octobre	89,8	Moyenne	2,9	0	0	2965	21,3	94	65	63,0	91	194	17,1	95	53	52,5	26	193,4	32,4	54	119,4	20,6	56	75,8	3,1	66	11,5			
Valeur extrême		56,0	0	0	7237	33,0	87	162	81,0	89	398	22,0	93	108	53,8	21	255,2	33,0	49	162,2	21,7	47	106,7	3,4	64	14,7				
Nb de dépassement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Novembre	54,3	Moyenne	1,8	0	0	2522	18,0	93	52	56,8	89	165	12,3	95	36	42,7	33	109,0	20,3	68	51,7	7,4	84	18,8	2,1	68	5,4			
Valeur extrême		29,7	0	0	5343	35,0	78	86	78,0	75	309	22,0	86	53	43,7	32	115,8	23,0	64	61,0	8,5	83	22,6	2,7	83	6,6				
Nb de dépassement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Décembre	197,2	Moyenne	6,4	0	0	4185	9,9	93	37	36,9	90	137	9,6	94	36	19,8	49	79,5	6,4	83	25,7	4,1	83	16,6	1,3	73	5,1			
Valeur extrême		49,3	0	0	15572	24,0	90	58	49,0	83	199	18,0	89	70	21,6	47	83,6	11,0	72	42,6	6,4	71	24,9	1,7	68	7,1				
Nb de dépassement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Nombre de dépassements							0	10	0	0	2	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
MOYENNE (1)	2,6			0	14	4022	17,4	95	72	59,5	91	247	15,6	95	65	41,1	35	171,9	28,7	54	119,7	21,6	46	90,2	2,6	67	10,9			
MAXIMUM	71,0			0	5091	17643	35,0	98	196	104,0	95	613	45,0	98	267	62,0	54	336,8	60,8	94	330,0	52,8	92	276,8	5,0	90	35,6			
MINIMUM	0,0			0	0	2045	2,0	78	13	26,0	45	77	3,0	59	9	18,1	-23	75,4	2,1	20	8,8	2,0	0	8,4	0,6	46	2,3			
TOTAL ANNUEL	957,7			0	5091	1468063																								

Valeurs limites de rejet							MES			DCO			DBO5			NG			NK			N-NH4			PT			
							Conc. mg/l	Rend.	Flux kg/J	Conc. mg/l	Rend.	Flux kg/J	Conc. mg/l	Rend.	Flux kg/J	Conc. mg/l	Rend.	Flux kg/J	Conc. mg/l	Rend.	Flux kg/J	Conc. mg/l	Rend.	Flux kg/J	Conc. mg/l	Rend.	Flux kg/J	
Période générale							35	90		125	75		25	80														

Valeurs indicatoires							MES			DCO			DBO5			NG			NK			N-NH4			PT				
							Conc. mg/l	Rend.	Flux kg/J	Conc. mg/l	Rend.	Flux kg/J	Conc. mg/l	Rend.	Flux kg/J	Conc. mg/l	Rend.	Flux kg/J	Conc. mg/l	Rend.	Flux kg/J	Conc. mg/l	Rend.	Flux kg/J	Conc. mg/l	Rend.	Flux kg/J		
Période générale							85			250			50																
0																													
0																													

(1) : les moyennes sont pour les volumes et les débits des moyennes arithmétiques et pour les autres paramètres calculés à partir des flux (cf circulaire jugement de la conformité),
 (2) : les valeurs extrêmes sont les valeurs maximales pour tous les paramètres, pour les débits, pour les volumes, les valeurs extrêmes pour les rendements sont les valeurs minimales

Période	2025	Indicateurs définis dans le cadre du SIA						
Débit de référence (m3/j)	10200							
		MES	DCO	DBO5	NG	NK	PT	
Rendement moyen "réglementaire" du système de traitement (%)		94,62	91,20	94,98	35,12	54,45	66,75	
Flux moyen sortant du système de traitement (kg/j)		72,13	246,96	64,79	171,94	119,66	10,86	
Flux moyen entrant dans le système de traitement (kg/j)		1340,83	2805,67	1290,38	265,01	262,72	32,66	
Flux moyen éliminé par le système de traitement (kg/j)		1268,70	2558,71	1225,58	93,07	143,06	21,80	
% de bilans réalisés hors conditions normale par rapport au nombre de bilans total								
Débit maximal entrant (m3/j)		11734,80				PC 95 (m3/j)	5933	
Pollution maximale entrante (kg/j de DBO5)		3297,80						
Quantité annuelle de matières sèches produites par le système de traitement (t)		385,06						
Quantité annuelle d'apports extérieurs entrants dans le système de traitement (t)		2814,00						
Quantité annuelle de sous-produits sortants du système de traitement (t)								
Quantité annuelle de matières sèches évacuées (t)		842,51						

C.3 – Bilan des boues et autres sous-produits**Destinations des boues évacuées au cours de l'année, en tonne de matière sèche**

Destinations (liste SANDRE)	Tonnes de MS	% MS totale	Destination
Compostage « Produit » NFU 44095	842.51 T	100 %	CENTRE DE COMPOSTAGE DE MANOSQUE ZI St. Maurice 04100 MANOSQUE N°062304112006

C.3.1 – Les boues

- **Quantités annuelles de boues produites, apportées et évacuées au cours de l'année**

Synthèse mensuelle et annuelle des évacuations au jour le jour

Mois	Volume (m3)	Masse brute (t)	Matière sèche (t)
Janvier	496,00	96,93	54,11
Février	403,00	76,64	45,29
Mars	483,00	80,26	47,55
Avril	618,00	92,06	55,53
Mai	691,00	108,62	63,02
Juin	1 121,00	151,92	88,47
Juillet	1 571,00	193,88	113,34
Août	2 047,00	184,82	114,05
Septembre	1 224,00	141,36	81,60
Octobre	719,00	114,26	70,07
Novembre	358,00	67,46	40,81
Décembre	540,00	115,78	68,67
Total	10 271,00	1 423,99	842,51
Moyenne	855,9	118,7	70,2

C.3.2 – Les autres sous-produits**• Quantités annuelles et destinations des sous-produits évacués au cours de l'année**

Sous-produits évacués	Quantité annuelle brute	Destination(s)
Refus de dégrillage (S11)	13.3T	INDND, IME Machefer, Plateforme de tri Roumagayrol Route de Collobrieres 83390 Pierrefeu SIRET : 739 502 797 00098
Sables (S10)	49T	
Huiles / Graisses (S9)	4.51T	

C.3.2 – Les apports extérieurs sur la (ou les) file(s) EAU**• Quantités des apports extérieurs au cours de l'année et quantité de pollution correspondante**

Apports extérieurs	Quantité annuelle brute	Quantité de pollution	Précisions : origine des apports, traitement éventuel ... etc.
Matières de vidange (point S12)	353.5 m3	MES : 1987 kg DBO : 1994 kg DCO : 4518 kg NTK : 207 kg PT : 24.5 kg	Hydrocureuses
Matières de curage (point S13)	246 m3	MES : 1132kg DBO : 506 kg DCO : 473 kg NTK : 138 kg PT : 189 kg	Hydrocureuses

C.4 – Bilan de la consommation d'énergie et de réactifs**C.4.1 – Quantités d'énergie consommée au cours de l'année**

Energie	Consommation (en kWh)
Electricité	811 MkWh

C.4.2 – Quantités de réactifs consommés au cours de l'année

Réactifs utilisés (en masse de matière commerciale ; préciser l'unité)	File(s) eau (point S14)	File(s) boue (point S15)
Sels de fer	138T	
Chaux	53.6 T	
Polymères	1000 KG	6870 KG

C.4.3 – Eau potable, eau industrielle et eau REUSE consommées au cours de l'année

Eau potable consommée	5050 m3
Eau industrielle	38302 m3
Eau REUSE	233 m3

C.5 – Les faits marquants sur le système de traitement, y compris les faits relatifs à l'autosurveillance

C.5.1 – Liste des faits marquants sur le système de traitement

N°	Date de début	Date de fin	Durée	Situation inhabituelle (oui/non)	Type et description de l'évènement (arrêt programmé, opération de maintenance, incident ...)	Impact sur le milieu et actions entreprises pour en limiter l'importance	S'il s'agit d'un incident, actions entreprises pour éviter de nouveaux incidents
1	31/01/2025	31/01/2025	11H	OUI	Surverse	Rejet en Mer	Episode pluvieux /orages
2	07/07/2025	11/07/2025	4J	OUI	Maintenance	Aucun	Maintenance

		Volumes et charges rejetés du fait de l'évènement							Observations / Commentaires
N°	Type d'évènement	Volume (m3)	MES (mg/l)	DCO (mgO 2/l)	DBO 5 (mg/l)	NK (kg)	NGL (kg)	PT (kg)	
1	Episode pluvieux /orages	5091 m3	11	51	7				Surverse bassin orage
2	Maintenance BIOFILTRES	3800m3	10	60	11				BIOFILTRES chaque cellule BIOSTYR sera complétée suivant la hauteur de Biostyrène déterminée lors de la campagne de mesure effectuée :Cellule n°1 : 51 m3 ,Cellule n°2 : 45 m3,Cellule n°3 : 5 m3 ,Cellule n°4 : 22 m3 ,Cellule n°5 : 33 m3. Soit un volume total de complément de 156 m3

C.6 – Synthèse du suivi métrologique du dispositif d'autosurveillance

Récapitulatif des opérations de maintenance et de vérification réalisées sur le dispositif d'autosurveillance

Préleveurs

A chaque bilan (104/an) : température, comparatif des volumes théoriques et prélevés, nettoyage de l'unité.
Mensuellement : vitesse d'aspiration (>0.5m/s), volume de prélèvement pour contrôler la répétabilité du volume prélevé.
Remplacement des pièces défectueuses si nécessaire.

Débitmètre à canal ouvert

Hebdomadaire : Vérification des hauteurs lues/hauteurs réelles
Nettoyage du canal de comptage et organes de mesure

Mensuellement : Comparaison des totaux de l'appareil avec les données informatiques.
Vérification sur 3 points de mesure

Débitmètre électromagnétique

*Comparaison des débits avec un autre organe de mesure sur la même file sur 24 heures ou +.
*Contrôle par le fabricant tous les 7 ans ou à la demande.

Actions menées au cours de l'année

Vérifications annuelles du matériel de laboratoire par les techniciens habilités.
Vérification des débits mètre.

Résultats des opérations de vérification réalisées sur le dispositif d'autosurveillance

Visite de contrôle des dispositifs d'autosurveillance

Le 23 /06/2025 par CHESS EPUR' : Système qualité performant : **oui**
Cotation globale : **9.4 /10**

C.7 – Conclusion du bilan annuel du système de traitement

Les points forts 2025 :

- La lutte contre les filasses et les macrodéchets dans les réseaux
- Renouvellement de la certification ISO 14001 : VS2015
- Analyse désodorisation et étude
- Remise à niveau masse filtrante en biofiltration(156m3)
- Etude courantologie
- Suivi du milieu
- Diagnostique GC TR2
- Contrôle de conformité sur les ventes et les eaux parasites

Les points sensibles :

- Le génie civil du bâtiment de la biofiltration est un point sensible
- Système de télésurveillance du poste de relevage la Carrade
- Renouvellement des équipements
- Transfert CCGST en 2024
- Manque d'effectif sur les astreintes

Programme d'amélioration 2026 :

- Etude REUT pour passage en classe A européenne
- Travaux REUT pour passage en classe A européenne
- Etude pour travaux STEP, prétraitement, chambre des vannes Carrade
- Remplacement des vannes Biofiltres
- Remplacement d'un variateur
- Remplacement de pompes, réducteurs
- Etanchéité canal de sortie
- Reprises des automates
- Automatisation des boues centrifugeuse
- Diagnostique ou remplacement Silo Chaux TR2
- Réhabilitation TR2
- Matériel informatique + Licence

Les toilettes n'aiment pas les lingettes...



— OÙ JETER VOS DÉCHETS ?



Objets solides,
huiles et matières
grasses **solides** :
Poubelle



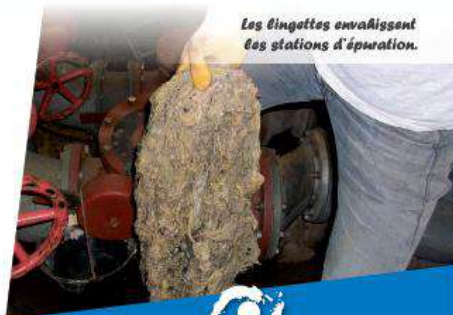
Produits chimiques,
huiles et matières
grasses **liquides** :
Déchetterie



Médicaments : Pharmacie



*Les lingettes envaissent
les stations d'épuration.*



Sivom du littoral des Maures
**Traitement
des eaux usées**

www.sivom-littoraldesmaures.org

Pour en savoir plus : SIVOM DU LITTORAL DES MAURES - Service Traitement des eaux usées
145 CHEMIN DES ESSARTS 83240 CAVALAIRE SUR MER / Tel. : 04 94 00 46 20



SIVOM du littoral des Maures

145 chemin des Essarts
83240 Cavalaire-sur-Mer

Tel : 04 94 00 46 20

Mail : contact@sivom-littoraldesmaures.org

Site internet : www.sivom-littoraldesmaures.org

Rejoignez-vous sur :

